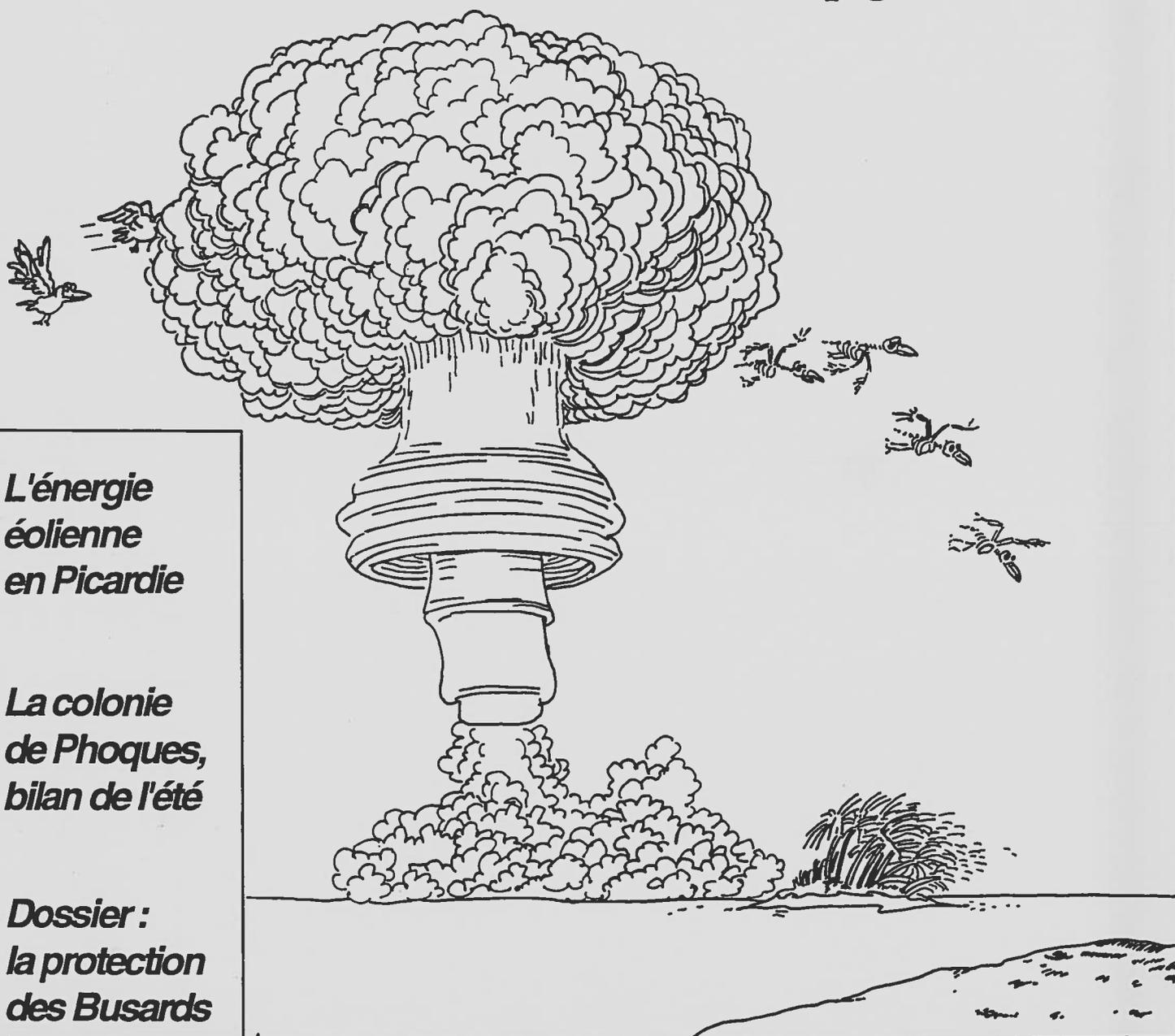


Picardie Nature

Automne 95 : la saison des champignons



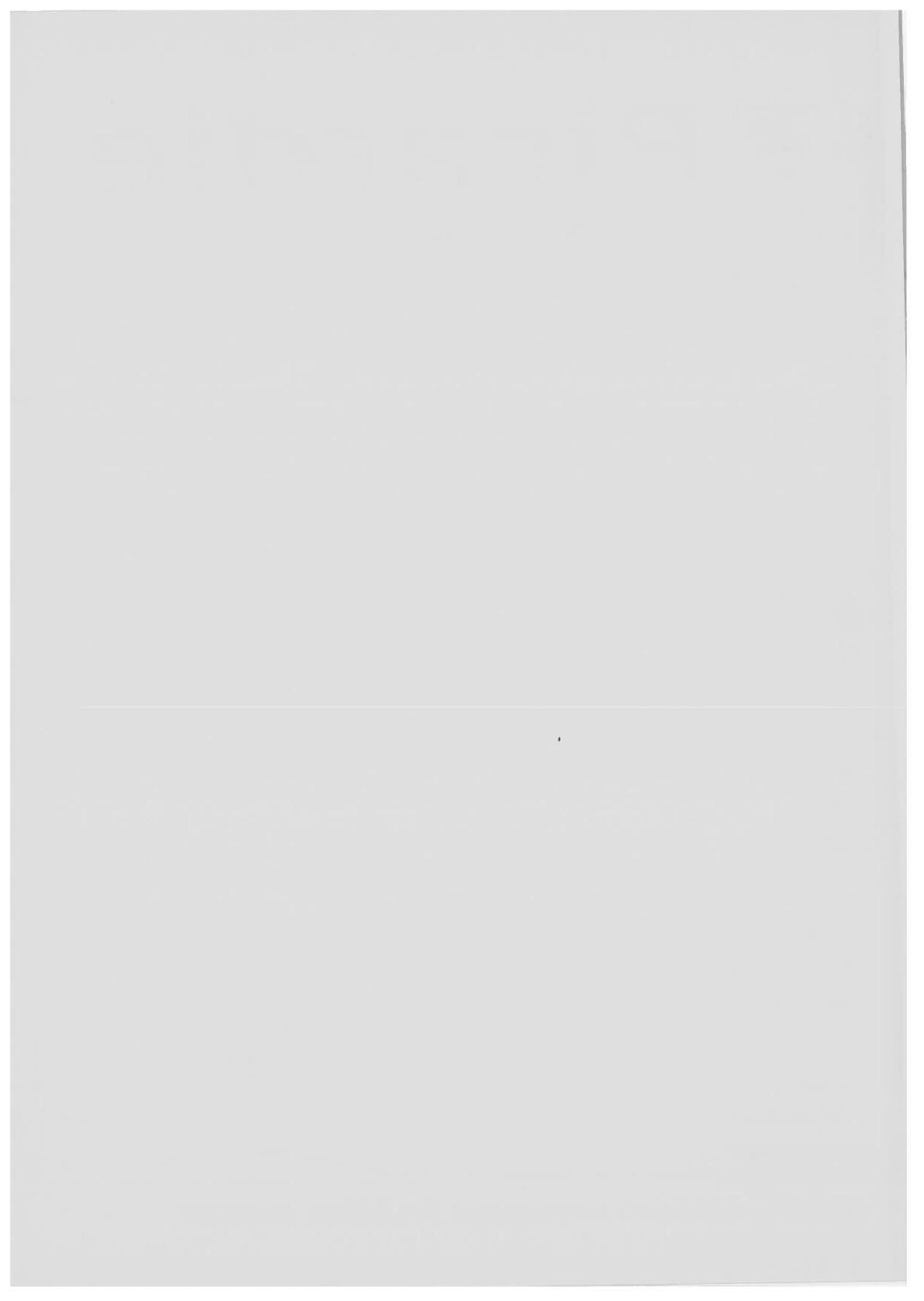
**L'énergie
éolienne
en Picardie**

**La colonie
de Phoques,
bilan de l'été**

**Dossier :
la protection
des Busards**

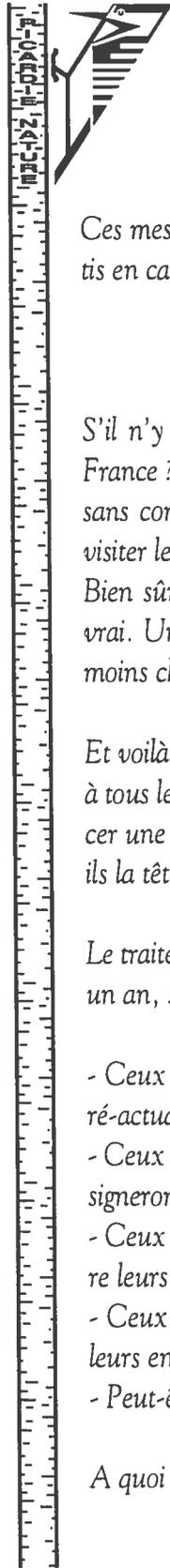
Revue trimestrielle de l'Association PICARDIE NATURE

ISSN 0 182 4201 Commission paritaire N° 63860



Sommaire

- 3 Editorial
- 11 Au calendrier
- 12 Mots croisés
- 17 Adhésion et abonnement
- Informations**
- 4 Phosphates
- 4 Nature et Découverte
- En Picardie**
- 5 Du vent dans les centrales
- Tribune libre**
- 6 Le diplôme ...
- Vie de votre association**
- 7 Atlas des oiseaux nicheurs
- 8 Centre de soins
- 10 En vélo dans les Evoissons
- 19 Busards cendrés miraculés
- 18 Les sorties de l'été
- 22 Surveillance des phoques
- Dossier**
- 13 La protection des busards
- 23 L'hirondelle rustique
- 24 Les ormes du Santerre
- 25 Pétition pour les rapaces



Editorial

Les essais

Ces messieurs politiques, depuis que le grand chef a décidé les essais, sont partis en campagne explicative pour rassurer.

Et de plonger dans l'eau du lagon.

Et de conférer pour dire qu'il n'y a aucun danger.

S'il n'y a vraiment aucun danger, pourquoi ne pas procéder à ces essais en France ? Bien des départements accepteraient avec joie d'accueillir les artificiers, sans compter la visite de tous les manifestants anti-nucléaires qui viendraient visiter le pays ! Le tourisme en plein développement ! Et tout ceci sans danger ! Bien sûr, il faudrait envoyer quelques camions de CRS volontaires pour faire vrai. Une petite indemnité par-ci, une autre par-là. Cela reviendrait beaucoup moins cher qu'à Mururoa, c'est si loin !

Et voilà la Lozère désenclavée ! (Je dis la Lozère, mais je laisse la porte ouverte à tous les départements volontaires !). Car, voilà un motif tout trouvé pour tracer une autoroute ! Tout cela sans aucun danger ! Mais où nos politiques ont-ils la tête ?

Le traité de non-prolifération des armes nucléaires, qui pourrait voir le jour dans un an, sera signé par les Etats qui le voudront.

- *Ceux qui ont l'arme nucléaire déjà et qui s'autorisent à la perfectionner, à la ré-actualiser, signeront.*
- *Ceux qui savent qu'ils ne peuvent l'avoir parce que c'est hors de leurs moyens, signeront.*
- *Ceux qui espèrent un jour l'avoir, signeront sans doute aussi pour qu'on ignore leurs intentions.*
- *Ceux qui ne signeront pas, espèreront aussi éveiller une certaine crainte chez leurs ennemis.*
- *Peut-être certains ne signeront-ils pas parce qu'ils ne se sentent pas concernés.*

A quoi donc servira ce traité ? A rien.

G. BAUDRY

Picardie Nature, association sans but non lucratif (loi 1901) affiliée à France Nature Environnement, agréée par les ministères de l'Environnement et de l'Équipement.

Siège social : 14, place Vogel à Amiens

Adresse postale : BP 835 80008 Amiens Cédex 1 • Tél. 22 97 97 87 - Fax. 22 92 08 72

° Directeur de la publication : Patrick Thiery ° Dactylographie : Eliane Josuan, Laurence Tellier, Christine Assassin

° Mise en page : Bernard Couvreur ° Photographies et illustrations : Régis Delcourt, Patrick Thiery, Corinne Di Trani, Boris Ridet

INFORMATIONS ■ INFORMATIONS ■ INFORMATIONS

Vite dit

Echange de bons procédés

Une campagne publicitaire doit être organisée en France pour tenter d'obtenir l'annulation de la décision de M. CHIRAC de reprendre les expérimentations nucléaires dans le Pacifique.

L'actrice Liv ULMANN et plusieurs autres personnalités dont l'explorateur Thor HEYERDAHL apparaîtront sur ce message qui tentera de convaincre l'opinion publique en France que cette décision comporte une menace pour la paix et l'environnement.

Savez-vous qui sont ces personnalités et l'organisateur de cette campagne ? Des Norvégiens. Jusqu'ici, rien de répréhensible. Nous irons même jusqu'à approuver une telle action. Mais de la part des Norvégiens, cela me gêne. Car, eux ont repris la chasse aux bébés Phoques.

Et si nous faisons une campagne en Norvège contre cette décision ? Et si nous faisons une campagne au Japon contre le meurtre des Baleines ?

G. BAUDRY



Les agences de l'eau découvrent les phosphates.

Mieux vaut tard que jamais! Quatre ans après Que Choisir, les agences de l'eau appellent les consommateurs à abandonner les lessives avec les phosphates.

Avec ou sans phosphates, la question ne devrait plus se poser. Moins polluantes et toutes aussi efficaces, les lessives "sans" doivent être systématiquement privilégiées. C'était une des conclusions de notre test de lessives réalisé en septembre 1991. Quatre ans après, les six agences françaises de l'eau potable, nous font écho et appellent les consommateurs à bannir les lessives avec phosphates. En provoquant l'eutrophisation des cours d'eau et des lacs, les phosphates entraînent la prolifération anarchique des algues, puis asphyxie progressive de la faune et de la flore aquatique.

Alors que les lessives avec phosphates sont interdites en Suisse (au plus grand bénéfice du lac Léman), au Canada et en Norvège, la France reste l'un des plus gros consommateurs de détergents phosphatés.

Pourtant les produits de substitution existent.

Aux consommateurs de leur accorder leur préférence!

Source: Que Choisir n° 319, septembre 1995.

Nature et Découvertes mécène pour la protection de la Nature

Créée en Janvier 1994, la Fondation Nature et Découverte a pour objectif de financer des projets de protection de la nature ainsi que des projets pédagogiques qui portent sur la connaissance de la nature en France. Le budget de la Fondation correspond à 10% des bénéfices avant impôts de l'année précédente de la société Nature et Découvertes (chaîne de magasins pour activités de découverte de la nature). Pour l'année 1994, cela a représenté un budget de 600 000 F. Ce budget a été amplifié de 100 000 F de dons. En 1995, le budget de la fondation a atteint 1,2 millions de francs.

L'an dernier, la Fondation a financé 28 projets, présentés par des associations, constitués pour l'essentiel de projets pédagogiques en direction du public et de projets concrets de protection d'espaces et d'espèces. Parmi ces projets celui visant à surveiller les mises bas des jeunes phoques en Baie de Somme présenté par notre association a été retenu et Picardie Nature a ainsi reçu 20 000 F de soutien pour la protection des Phoques veaux-marins en Baie de Somme.

Fondation NATURE & découvertes

1, avenue de l'Europe

78117 Toussus le Noble

Tél. : 33 (1) 39 56 01 47 Fax : 33 (1) 39 56 91 66



EN PICARDIE ■ EN PICARDIE ■ EN PICARDIE

Mettons du vent dans les centrales

Sous la conduite de l'A.D.E.M.E. (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et avec le financement des collectivités régionales, une réflexion sur l'énergie éolienne en Picardie est actuellement menée. Un comité de pilotage comprenant les partenaires déjà cités, l'Etat (service de la préfecture), E.D.F. et Picardie Nature a été institué ; ce sont les premiers résultats des études entreprises que nous vous proposons de découvrir ici.

Du vent...

Dans un premier temps, un atlas régional préliminaire des ressources énergétiques éoliennes potentielles a été réalisé (cartes des vitesses et direction des vents). En fonction de ces résultats, une production énergétique envisageable a été évaluée. Il apparaît qu'une production d'énergie par le vent est possible en Picardie depuis le temps que nos voisins Allemands, Hollandais, Danois... le font, il était temps de commencer à s'interroger sur cette ressource totalement ignorée chez nous ! Quelques zones privilégiées ont été définies : le littoral, les plaines du Santerre, le Valois, le Beauvaisis...

...à la réalité ?

La possibilité de faire fonctionner une éolienne dans notre région ayant été établie, reste maintenant à concrétiser ce projet si son intérêt est montré. Plusieurs questions se posent :

- Quels objectifs de production ?
- Quels impacts sur l'environnement ?
- Combien coûterait un tel investissement et pourquoi le financer ?

Les objectifs ? :

Modestes dans un premier temps, c'est certain. La construction d'une seule éolienne est envisagée en Picardie.

Modèle unique et exotique ou premier maillon d'une chaîne ? Il conviendra donc de juger de la réussite (d'un point de vue économique mais aussi d'acceptation par les picards) du projet pour continuer l'expérience ou pas. Pour information, signalons qu'une directive européenne impose aux états de l'Union Européenne de produire 10% de son énergie par énergie renouvelable en 2005 ; il serait temps d'y penser... mais il est vrai que les directives européennes ne sont pas toujours respectées ! (voir l'application locale de la directive oiseaux dont nous avons si souvent l'occasion de parler dans ces pages).

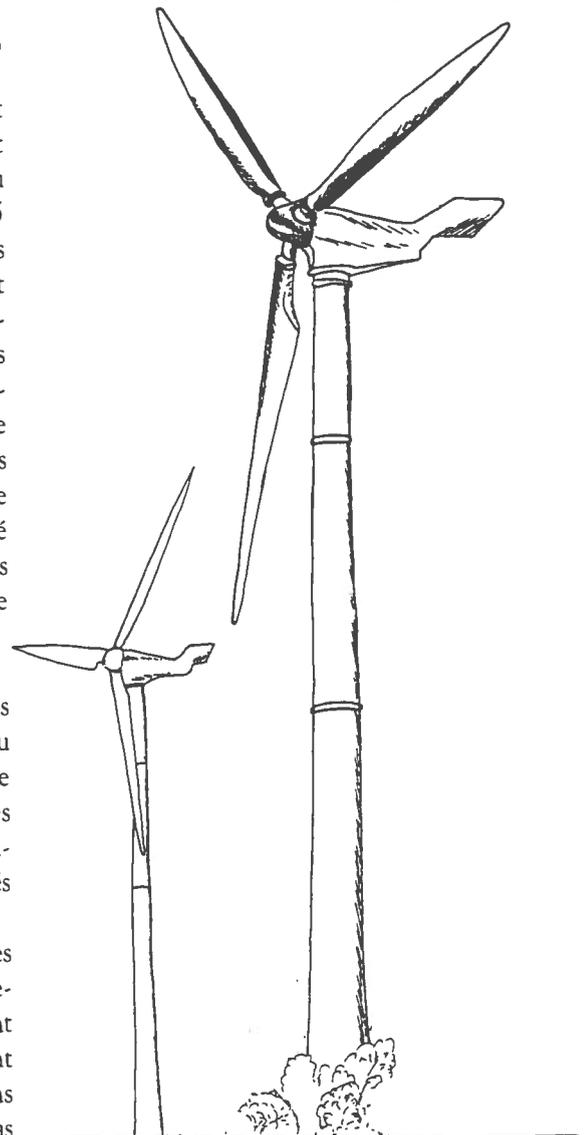
Quels impacts ? :

Ils peuvent être d'ordre paysagers, acoustiques et faunistiques.

* **Impact paysager** : Nouvel élément dans notre paysage une éolienne (c'est une machine en haut d'un mat de 30 ou 40 mètres avec des pales de 20 ou 25 mètres de long) peut choquer... mais d'autres peuvent trouver cela beau et élégant. A chacun de se faire une opinion mais de toute façon est-ce plus repoussant qu'une ligne à haute tension, un transformateur ou une centrale nucléaire ? Rappelons qu'il n'est pas question de créer en Picardie une "ferme éolienne" (et nous avons insisté sur ce point) où sont concentrés des dizaines d'éoliennes, nouvelle forme de production centralisée, comme l'ont fait certains pays (le plus souvent il est vrai dans des déserts) mais d'installer une ou quelques machines dispersées ; l'énergie produite est transportée dans des câbles enterrés, il n'y a pas de création de nouvelles lignes, nous nous sommes assurés de ce point.

* **Impact acoustique** : La rotation des pales des machines entraîne des sifflements gênants mais les éoliennes étant nécessairement isolées ils ne devraient pas entraîner de gênes pour les riverains ; il s'agit là d'un point à surveiller en cas de concrétisation.

* **Impacts faunistiques** : Obstacle aérien, une telle installation est potentiellement une cause possible de choc mortel pour les oiseaux. Nous avons déjà signalé qu'il nous semblait difficile à cause de cela d'installer une éolienne en bordure littorale ou dans la réserve naturelle de la Baie de Somme, en regard des importants mouvements d'oiseaux qui s'y déroulent. Ailleurs, en dehors des couloirs de migrations connus, la taille et le bruit de la machine devraient permettre aux oiseaux de l'éviter ; c'est ce que nous allons vérifier en interrogeant les ornithologues des régions où de telles installations existent. .../...



Le financement

Dernier obstacle, et non des moindres : comment financer un tel projet ?

La production d'énergie par des éoliennes est encore balbutiante en France, comme pour toute expérience les premiers essais sont chers, seule leur multiplication peut faire baisser les coûts. E.D.F. se dit intéressé (à la réflexion) mais son coût de rachat des Kwh produits est si faible (3 à 4 fois moins que ce qui se fait dans d'autres pays) qu'actuellement le projet ne semble pas économiquement rentable. Cela implique donc de trouver des financements et il faut des arguments car, comme l'a fait remarquer un représentant des financeurs potentiels,

actuellement les projets écologiques ne sont pas à la mode et les élus sont peu enclins à dépenser l'argent public à de tels projets (sous entendu, l'écologie oui... quand cela rapporte des voix aux élections). Il est donc important de montrer qu'une production d'énergie renouvelable propre en remplacement d'une production à base d'énergie fossile si polluante pour notre environnement est hautement souhaitable... même si ce n'est pas économiquement rentable dans l'immédiat. Notre survie future est peut-être à ce prix.

Certains pays ou certaines régions de France ont posé leurs premières éoliennes en des sites qui n'étaient peut-être pas les meilleurs d'un point de vue production mais là où elles se

voient. C'est peut-être un premier stade par lequel il faut passer pour que chacun comprenne la nécessité de produire une énergie propre. D'ailleurs le site étudié chez nous est Ablaincourt, lieu de passage routier, autoroutier et ferroviaire (T.G.V.), donc visible par un maximum de personnes.

Picardie Nature, partie prenante du comité de pilotage continuera à contribuer à l'avancement de l'idée d'une production d'énergie alternative renouvelable dans la région ; espérons que toutes ces études ne seront pas faites... pour du vent.

Xavier COMMECY

TRIBUNE LIBRE ■ TRIBUNE LIBRE ■ TRIBUNE LIBRE

Le diplôme c'est pas l'intelligence !

J'ai entendu un imbécile à la TSF, hier soir.

Nous sommes des "ratés de la société". Dixit ce savant qui sait de quoi il parle. Il doit avoir pas mal de diplômes et de l'expérience. Voilà un monsieur bien intégré, bien moulé, qui dit bien ce qu'on lui demande de dire, un mouton parfait, toujours du côté du manche, un petit rouage qui suit le mouvement et qui ne sait pas faire autre chose. De qui parle-t-il me demanderez-vous ? des anti-nucléaires ben voyons. Je le cite encore : "ces gens-là n'y connaissent rien, ils n'ont qu'à se taire !". Cela me fait presque penser aux chasseurs qui veulent aussi nous faire taire parce qu'on ne peut pas comprendre si on ne chasse pas!.

Cela me fait penser à ce qu'a dit un conseiller municipal de mon village, un agriculteur propriétaire foncier, à un autre conseiller simple-ouvrier-mais-honnête : "Ti t'as rien, t'as rien à dire !".

*Où va se nicher le fascisme ! l'autoritarisme aveugle !. Je ne fais absolument pas de politique ici en parlant ainsi. Oui ce savant est un imbécile qui ignore ce que veut dire citoyenneté. L'intelligence n'est pas écrite sur du papier, sur un diplôme. Elle est dans le comportement vis-à-vis de ses concitoyens. Cet homme-là est dangereux pour la république. Car la RES n'est plus "PUBLICA" avec lui. Elle est RESMEA *.*

On ne traite pas les gens ainsi. On les informe. Ce monsieur est payé pour cela. Et notre jugement est le fruit d'une conjugaison complexe de nombreux paramètres. Qu'il nous aide en nous apportant un élément de plus, mais qu'il nous laisse le droit de penser autrement que lui.

G. BAUDRY

* RES PUBLICA signifie chose publique c'est-à-dire République

LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION

L'atlas des oiseaux nicheurs de Picardie est paru

Fruit d'une enquête de terrain ayant duré 5 ans, cet atlas présente les résultats obtenus par les ornithologues de la Centrale Ornithologique Picarde/Picardie-Nature.

L'atlas traite de 192 espèces nicheuses ou ayant niché en Picardie et les cartes de répartition de 166 espèces sont données. Ces 166 espèces représentent l'ensemble de l'avifaune nicheuse régionale à la fin des années 1980.

Pour chaque espèce sont indiqués :

le cycle annuel de présence de l'oiseau, l'habitat où on peut le rencontrer, les données historiques permettant de comprendre le statut régional actuel de l'espèce (avec pour beaucoup des indices de densité ou des estimations de la population picarde). Le statut périphérique est précisé ainsi que quelques commentaires sur la situation actuelle de l'espèce en regard des potentialités régionales et des menaces éventuelles. Ces textes permettent donc à chacun une lecture facile du livre, mais les spécialistes préféreront se pencher sur les 166 cartes de répartition selon la trame IGN1/25000 avec bilan chiffré synthétique, répartition selon 4 critères des quelques 10500 indices récoltés.

Une introduction (présentation générale de la Picardie, les étapes de la réalisation de l'atlas, la bibliographie utilisée - 1200 titres consultés, 200 utilisés), un mode d'emploi et une conclusion développées complètent cet ouvrage de 234 pages. Entièrement conçu, réalisé et édité par les naturalistes de terrain de l'association, cet atlas a pris un certain retard entre la fin de l'enquête 1983-1987, la fin de la rédaction (1989) et sa parution.

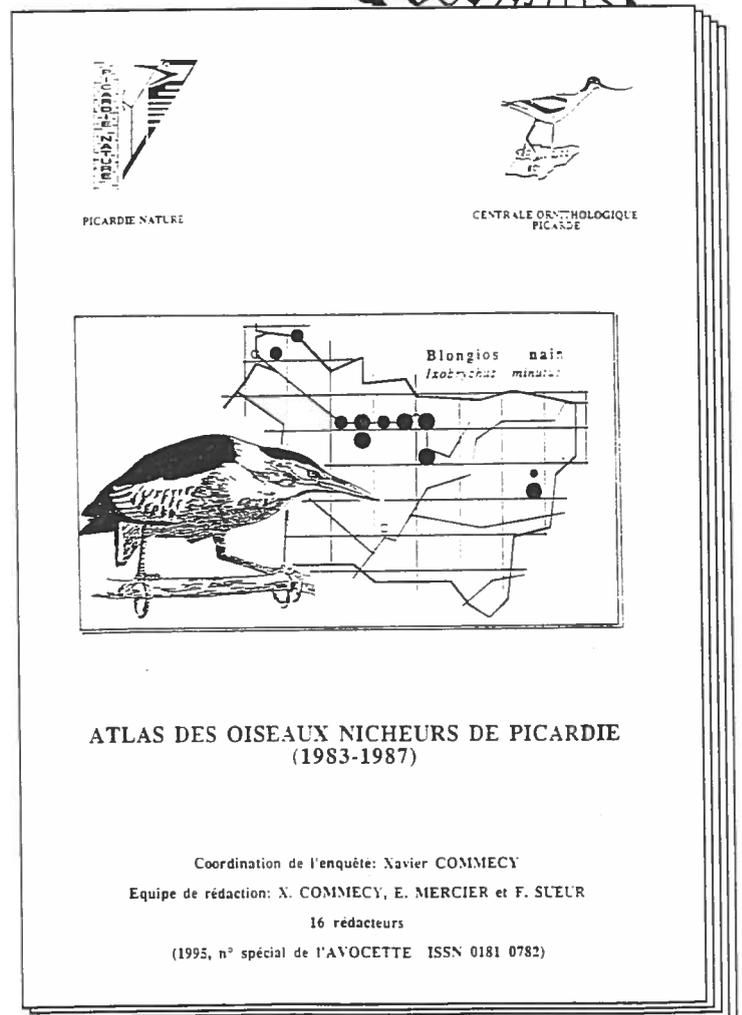
L'impossibilité de trouver des financements (publics ou privés) pour éditer un ouvrage traitant des oiseaux de Picardie en est la seule cause.

Par vos commandes vous aidez votre association à continuer à oeuvrer pour la connaissance et la protection de l'avifaune en Picardie et nous sommes sûr que vous trouverez autant de plaisir que d'intérêt à sa lecture.

Xavier COMMECY

Pour se procurer l'atlas des oiseaux nicheurs de Picardie, passez à notre secrétariat ou adressez votre commande à Picardie-Nature.

Prix de vente (port inclus) :
adhérent 100F -
non adhérent 125F



LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION

Les causes d'accueil de la Chouette hulotte au cours des onze dernières années

En 11 ans, de Janvier 1984 à Décembre 1994, le Centre de soins de Picardie Nature, qui est affilié à l'U.N.C.S. (Union Nationale des Centres de Sauvegarde de la faune sauvage) a accueilli 863 oiseaux blessés ou mazoutés dont 108 Chouettes hulottes (*Strix aluco*) espèce protégée comme le sont tous les rapaces en France depuis 1972.



Répartition mensuelle

Les tableaux 1 et 1bis donnent la répartition mensuelle des chouettes hulottes recueillies. On constate que les arrivées sont plus nombreuses en Mars, Avril et Mai, cela est dû au nombre élevé de jeunes trouvés dans la rue, en agglomération au cours de ces trois mois.

Les déraisages représentent presque 50 % des causes d'accueil des Chouettes hulottes. Ils sont particuliè-

rement fréquents aux mois de Mars, Avril et Mai avec une fréquence moindre en Février et Juin, ce qu'est en concordance avec les observations de Paul GEROUDET (Les Rapaces, édition Delachaux et Niestlé).

"La ponte a été signalée en Janvier en Suisse et en Belgique. Sa fréquence augmente en Février et Mars."

Si on considère que l'incubation dure 29 jours et le séjour au nid 28 à 39 jours, on voit que les Chouettes hulottes juvéniles recueillies au Centre au cours des mois d'Avril et de Mai (respective-

ment 100 % et 88 % des Chouettes hulottes recueillies au cours de ces 2 mois) ont été pondues en Février et Mars.

Provenance des oiseaux

Le tableau 2 indique la provenance des oiseaux accueillis au Centre de soins. Le plus grand nombre provient de la Somme surtout à cause des jeunes trouvés à Amiens, mais certains viennent de très loin et leur transfert au Centre n'est pas toujours facile.

TABLEAU 2 - PROVENANCE DES OISEAUX

ANNEES	LIEUX DE DECOUVERTE
1984	BERGICOURT - AMIENS - LE CROTOY - BOVES (80)
1985	RENANCOURT - BREILLY - FERRIERES - ST FUSCIEN - MOREUIL (80)
1986	FREMONTIERS - WAILLY - TILLOY - CONTY - BUIRE - EQUENNES (80)
1987	SAVEUSE - CONTY (80) - CORMEILLES (60)
1988	FLERS/NOYE - SAVEUSE - TALMAS - NAOURS - BERTANGLES - ESTREES - MONTDIDIER (80) - GRANDVILLIERS (60)
1989	VILLERS BRETONNEUX - AMIENS - ARGOEUVES (80)
1990	FAMECHON - ST OUEN - MOLLIENS - AMIENS - PISSY (80) - LAMORLAYE (60) - MONTREUIL (62)
1991	AMIENS - VRAIGNES - DEMUIN - RUMIGNY - SAVEUSE - EPAUMESNIL - DREUIL - MOLLIENS - MAISNIL (80) - VAUCHELLES (60)
1992	ESCLAINVILLERS - HAM - ST RIQUIER - SAVEUSE - VAUX/SOMME - FLESSELLES (80) - BLERANCOURT (02) - NOYON (60)
1993	AMIENS - VIGNACOURT - RUMAINNIL - FONTAINE LE SEC (80) - MAINNEVILLE (27) - BOULOGNE LA GRASSE (60) - CRILLON - AVRICOURT (60)
1994	VILLERS-COTTERETS(02) - BEAUVAIS (60) - AMIENS - TILLOY-MERU (60) - TALMAS
-	Parc Ornithologique du Marquenterre -ANGY (60) LE BOSQUEL - PUNCHY - MONTVILLERS

TABLEAU 1
CHRONOLOGIE DES ARRIVEES

MOIS	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	TOTAL
1984	1	2				2		1					6 sur 79
1985	2				1			1			3		7 sur 63
1986	1				3			1			1	1	7 sur 64
1987			1		3								4 sur 51
1988			1	7	5	2		1					16 sur 72
1989		1	3							1			5 sur 63
1990			1	4	2			1	1	2			11 sur 76
1991			3	1	5	1			3	2		2	17 sur 105
1992	2	2			1					1	1	3	10 sur 93
1993			2		1		1	1	1		2	2	10 sur 94
1994				2	5	1	1	2		2		2	15 sur 103
TOTAL	6	5	11	14	26	6	2	8	5	8	7	10	108 sur 863
%	5,55	4,62	10,1	12,9	24	5,55	1,85	7,4	4,62	7,4	6,48	9,25	100

% = Pourcentage par rapport au nombre total de chouettes hulottes recueillies.

TABLEAU 1 bis
RECUEIL DES JEUNES EN DUVET

MOIS	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	TOTAL
1984	2					1							3
1985					1								1
1986					2								2
1987		1		3									4
1988			7	5									12
1989		3											3
1990		1	4	2									7
1991		3	1	4									8
1992													0
1993		1		1									2
1994				2	5	1							8
TOTAL	0	2	9	14	23	2	0	0	0	0	0	0	50

LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION

Il faut donc :

1°) Mettre l'oiseau au calme, dans un carton percé de trous pour la respiration ; ne lui donner ni à manger ni à boire (j'ai vu le cas d'une Chouette hulotte, souffrant d'une fracture du crâne, qui est restée 10 jours sans manger. Par la suite, elle s'est parfaitement rétablie et a pu être relâchée) ;

2°) Prévenir le Centre (22.54.14.40) et y transporter ou faire transporter l'oiseau dans les plus brefs délais.

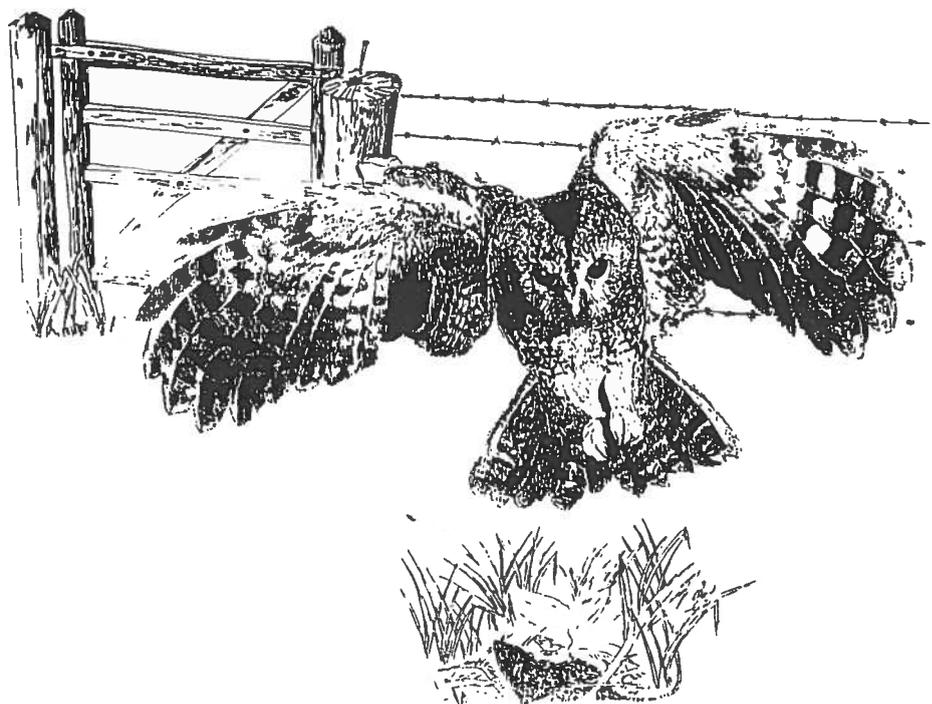
Causes

d'accueil des oiseaux

Le tableau 3 indique les causes de recueil des oiseaux.

ROUTE : Oiseau trouvé au bord d'une route, avec une aile ou une patte cassées, parfois sans aucune blessure apparente. Souvent les oiseaux meurent dans les 5 jours et l'autopsie révèle une hémorragie interne.

Est-il possible d'éviter ces collisions nocturnes avec des véhicules ? Certains tronçons de route sont particulièrement meurtriers : la RN25 entre Villers-Bocage et Amiens par exemple. Il y a quelques années, alerté par Peter Moronvalle qu'un grand nombre de Rapaces nocturnes était trouvé mort sur cette portion de route, j'avais sollicité de la DDE de la Somme une entrevue afin de trouver une solution à ce problème. Je suggérerai l'emploi de miroirs placés sur les délinéateurs bordant la chaussée. Je n'ai jamais reçu de réponse.



DESAIRAGE : Les Chouettes hulottes nichent le plus souvent dans les cavités d'arbres ou d'édifices. Dès l'âge de 5 semaines, les jeunes, encore en duvet, sortent du nid et s'aventurent sur les branches environnantes. S'il n'y a pas de branches, ils se retrouvent par terre, incapables de remonter.

C'est ainsi que chaque année, surtout en Mars, Avril, Mai me sont confiées de jeunes Chouettes hulottes trouvées en ville : Amiens, Grandvilliers, Montreuil-sur-Mer.

Si, en ville, les jeunes Chouettes doivent être recueillies et confiées au Centre pour des raisons évidentes de sécurité, en revanche, en forêt, même à terre, elles courent moins de dangers. Aussi, il ne faut pas les prendre, si ce n'est que pour les percher sur une branche la plus proche, en s'éclipsant

rapidement avant que les parents ne vous agressent éventuellement.

TIR : Un seul cas, il y a quelques années, près de Ferrières ; une Chouette hulotte trouvée agonisante au bord de la route, les deux pattes brisées. Route ? Piège ? La cause de la mort était un coup de fusil prouvé par la présence de 4 plombs dans le corps de l'oiseau.

IND : Rien n'a permis de déterminer avec certitude la cause des blessures.

AUTRES : Les fils de fer barbelés sont de véritables pièges pour les Rapaces, nocturnes et diurnes. Ils devraient être proscrits et remplacés si besoin est par d'autres formes de clôtures.

En campagne, il est souhaitable de mettre un grillage sur les pots des cheminées et conduits aboutissants à l'extérieur, trop d'oiseaux cavernicoles y trouvent la mort.

Il paraît que cela porte bonheur ; mais en l'occurrence, la Chouette hulotte retrouvée à Saveuse collée dans une bouse de vache n'a sûrement pas apprécié ! Après lavage, séchage et récupération en volière, elle est repartie en pleine forme.

TABLEAU 3 - CAUSES D'ACCUEIL

ANNEES	ROUTE	DESAIRAGE	TIR	IND	AUTRES	TOTAL
1984	1	3		2		6
1985	2	1	1	2	1 cheminée	7
1986	1	2		2	1 piège - 1 barbelé	7
1987		4				4
1988	4	12				16
1989	1	3			1 barbelé	5
1990	4	7				11
1991	7	8		1	1 barbelé	17
1992	8				1 cheminée - 1 bouse de vache !	10
1993	7	2			1 cheminée	10
1994	5	8		1	1 serre prise dans le menton	15
TOTAL	40	50	1	8	9	108
%	37,03	46,29	0,92	7,4	8,33	100

Jean-Marie THIERY

LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION

Sortie à vélo dans la vallée des Evoissons

le 16 juillet 95 : compte rendu

Nouvel adhérent, je participais le 16 Juillet à ma première sortie avec Picardie Nature.

Il est 9h30. Nous sommes quelques-uns présents à Famechon, lieu de rendez-vous et point de départ d'une promenade à 2 roues dans la vallée des Evoissons. Les présentations faites, notamment avec nos 2 guides (indigènes) Francine et Gérard BAUDRY, nous enfourchons nos vélos, prêts à partir, mais Gérard nous arrête déjà : "écoutez"... Joli chant d'oiseau... "C'est un Troglodyte mignon, minuscule oiseau qui ne pèse que quelques grammes". Le ton est donné, pendant cette journée, nous allons en voir et en apprendre de toutes les couleurs.

Guizancourt sera notre première halte. Difficile de résister à un bain de pieds dans l'eau claire des Evoissons. Nous passons au pied de "la montagne" de Guizancourt (larris en picard) tout en écoutant les explications de nos guides. Il s'agit d'un coteau calcaire recouvert d'une herbe, jaunâtre et parsemée de genévriers. Il est le résultat du pâturage de moutons... Et alors ? ... Sommes-nous tentés de demander. Alors, ce milieu non-naturel particulier était devenu le refuge d'espèces végétales et animales (Orchis bouc, Traquet pâtre, Zygène de Carniole). Problème : depuis que les moutons ne paissent plus sur le coteau, l'ancienne végétation reprend ses droits

et ce sont des bénévoles amoureux de ce site qui doivent faire le travail des ovins (si l'on peut dire). La partie n'est pas gagnée.

Nous repartons, toujours en longeant le cours d'eau, par le D94 jusqu'au croisement avec la D901. Nous la traversons et nous dirigeons vers Eramécourt, charmante commune dont la mairie minuscule nous amuse. Nous rattrapons ensuite par un petit chemin la route menant à Méréaucourt. A partir de là et jusqu'à notre pause-repas, les occasions de mettre pied à terre vont se multiplier.

C'est tout d'abord le paysage qui retient notre attention, et les Amiénois que nous sommes, ne peuvent retenir des exclamations : "Superbe ! Formidable !" Pendant plusieurs kilomètres, au milieu des pâturages, les Evoissons se fauillent, plus sauvages et moins larges qu'à Guizancourt ; le cresson sauvage y est abondant.

Les oiseaux sont nombreux, et même s'ils sont discrets, leur chant permet souvent à Gérard de les identifier : Bruant jaune, Pouillot véloce (tip-tap, tip-tap), Linotte mélodieuse, Rouge-queue noir, Fauvette à tête noire, Grive musicienne... L'exercice est difficile, mais avec le temps, la passion et les sorties accompagnées, nos guides nous assurent que non.

En ce mois de Juillet, sur les talus (non fauchés, merci), nous trouvons une multitude de fleurs et pendant la journée, ce

n'est pas moins d'une cinquantaine d'espèces végétales (surtout des fleurs) que nous aurons identifiées. Francine, la spécialiste, ne chôme pas d'autant que nos interrogations sont nombreuses et nos connaissances limitées. Ce sont des avalanches de noms qui déferlent : Cardère poilue, Linaire commune, Tamier commun (herbe aux femmes battues), Verveine officinale, Millepertuis perforé (avec de minuscules "trous" dans les feuilles), Vesce des haies, Molène noire, Mauve musquée, Scrofulaire noueuse, Benoîte des villes, Clématite des haies, Bryone dioïque... Nos oreilles essayent d'en attraper quelques-uns au passage et nos mémoires d'en enregistrer les caractéristiques qui permettront une future reconnaissance.

Ouf, il est 14h15 : nous nous arrêtons pour manger à l'ombre de l'église St-Vaast près d'Agnières. Nous sommes apaisés, loin de toute agitation, discutant tranquillement. Francine, plongée dans son guide, achève la détermination de fleurs restées sans nom.

Il est temps de repartir. Notre exploration et nos découvertes se poursuivent mais cette fois-ci, à travers bois. Nous prenons la direction d'Elencourt puis, de là, sur un chemin très caillouteux, nous regagnons le croisement de la D901 et la D94. Encore quelques kilomètres, Guizancourt, Bergicourt... et nous voilà de retour à Famechon. Il est 18h00. Nous sommes tous contents. Envolés de nos têtes les petits soucis mécaniques, les fesses et les mollets mis à rudes épreuves, les caprices du temps, ne restent dans celles-ci que la beauté de ce paysage, le calme et la sérénité qu'il fait naître, la richesse de la flore observée. De mon côté, j'ai eu le plaisir de rencontrer des personnes qui, comme moi, sont capables de s'émerveiller, de se passionner pour cette nature qui nous entoure. Donc, merci à Picardie Nature pour cette journée et ces rencontres.

Bruno CANON



Au Calendrier

du 16
au 21
Octobre

EXPOSITION : LES PHOQUES VEAUX-MARINS

Exposition présentée dans le hall de l'office du tourisme d'Abbeville qui retrace la vie des phoques en Baie de Somme, l'histoire de la colonie, les menaces qui pèsent sur elle et les actions qui sont menées pour la sauvegarder.

Dimanche
29
Octobre

Recensement d'oiseaux morts sur la côte picarde

Le matin répartition en groupe par secteurs de plage pour le recueil des oiseaux, l'après-midi détermination des espèces trouvées.

Rendez-vous à 8h00 au secrétariat de l'association ou à 9h30

place de la gare à Noyelles-sur-mer. Repas tiré du sac, pris à la station d'études en Baie de Somme, quai Jeanne d'Arc à Saint-Valery-Sur-Somme.

Dimanche
19
Novembre

Sortie d'initiation à l'ornithologie dans le marais du Hâble d'Ault.

Le matin, recherche des passereaux hivernants (Alouette hausse-col, linotte à bec jaune, bruant des neiges...)
L'après-midi, observation des oiseaux d'eau sur les gravières, les lagunes et en mer (canards, foulques...)

Remarque : si nous sommes en nombre suffisant nous vous répartirons en groupe pour effectuer des dénombrements simultanés sur l'ensemble de la zone.

Rendez-vous à 8h00 au local de l'association ou à 9h30 à l'extrémité de l'esplanade de Cayeux-sur-mer. Repas tiré du sac.

Dimanche
10
Décembre

Recensement d'oiseaux morts sur la côte picarde

Même programme que la sortie du 29 Octobre
Rendez-vous à 8h00 au secrétariat de l'association ou à 9h30
place de la gare à Noyelles-sur-mer.

Repas tiré du sac, pris à la station d'études en Baie de Somme, quai Jeanne d'Arc à Saint-Valery-Sur-Somme.

Dimanche
17
Décembre

Promenade au parc de la Madeleine à Amiens

observation des passereaux hivernants.

Rendez-vous à 9h00 à l'entrée du cimetière. Durée de la sortie, la matinée.

14 et 15
Janvier

Comptage des oiseaux d'eaux

Dans le cadre des dénombrements organisés par le Bureau International de la Recherche sur les Oiseaux d'Eau (BIOE). Picardie Nature, comme elle le fait depuis plus de 15 ans, s'attachera à dénombrer les oiseaux sur les principales zones aquatiques de la région.

Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà réserver ce week-end. Le programme précis sera publié dans le prochain numéro de la revue.

2 et 3 Mars Séjour ornithologique au Lac du Der, en Champagne. Pourront y être observés des hivernants réguliers sur ce site ainsi que les premiers migrateurs. Afin de pouvoir assurer un hébergement à chaque participant, envoyer impérativement vos réponses avant le 30 novembre 1995. * Pour tout renseignement: 22.97.97.87

REMARQUES :

.Pour les sorties sur le terrain : il est préférable de se munir de bottes et de vêtements de pluie.

.Pour les sorties d'initiation à l'ornithologie, notre association met à votre disposition des paires de jumelles.

.Parfois un rendez-vous est fixé au siège de Picardie-Nature, celui-ci n'est nullement obligatoire, il est fixé simplement pour permettre aux habitants d'Amiens et des environs de se regrouper dans les véhicules, l'attente à ce rendez-vous n'excède pas 15 minutes.

LA PROTECTION DES BUSARDS (première partie)

Depuis 1983, chaque année PICARDIE NATURE organise un important travail d'observation et de protection des 3 espèces de Busards présentes dans notre région. PICARDIE NATURE n'est pas la seule association en France à organiser ce type d'action qui se fait dans une majorité de départements depuis que le F.I.R. (Fond d'Intervention pour les Rapaces) coordonne l'action à l'échelle nationale.

Dans ce numero vous trouverez un article concernant la campagne de dénigrement et nos réponses.

Dans le prochain numéro, le bilan régional 1995, ainsi que le bilan national 1994 vous seront présentés.

Face aux menaces qui pèsent sur les Busards, le Fond d'Intervention pour les Rapaces a publié une mise au point et présente un certain nombre d'arguments destinés à contrer la campagne de dénigrement lancée depuis plusieurs mois par des responsables de la chasse (pétition, interventions d'élus...). C'est cet argumentaire que nous avons reproduit ci-après avec l'accord du FIR. Nous demandons à celles et à ceux qui considèrent que les Rapaces ne doivent pas être détruits de lire attentivement cet article.

Busards, un à zéro : la balle au centre

La région Centre a été, cette année, le théâtre d'opérations anti-Busards sans précédent prouvant une fois de plus que les acquis ne sont jamais définitifs. Pour en arriver là, il a suffi du mélange détonnant suivant : 3 doses d'obscurantisme, 1 dose de période pré-électorale, 1 pincée de méchants Busards, le tout accompagné de gentilles Perdrix. Le résultat de ce cocktail est effarant, jugez-en à partir des articles suivants :

- Dans la République du Centre du 22 Décembre 1994 sous le titre : "A Villermain, chasseurs, agriculteurs et élus travaillent ensemble"

"Beaugency. - Il faut prendre le mal à la racine, éliminer les prédateurs, cause principale de la disparition des Perdreaux en Beauce. Il faudrait arrêter les lâchers de Busards et celui des renards... Alors qu'on accorde une prime pour une queue de renard capturé, on s'est aperçu que des Renards amenés par camions on ne sait d'où, ont été lâchés sur Charsonville sans que personne ne soit avisé. Ainsi s'exprimait Gérard PLESSIS, maire de Villermain."

Dossier élaboré par le F.I.R. en réponse à la pétition des fédérations départementales de chasseurs.

- Dans Nos Chasses - n° 421 Octobre 1994 sous le titre : "Bientôt des fronts anti-busards ?

... Au cours de la réunion du 12 Septembre, chacun est tombé d'accord pour désigner un grand coupable : le Busard... "Les comptages réalisés en Mai faisaient apparaître des densités supportables de 2 Busards aux 1 000 ha, expliqua le Président fédéral Michel BRICE. Mais, l'été, nous voyons arriver d'Europe du Nord, des escadrilles d'oiseaux migrateurs. Ces Rapaces, perpétuellement en chasse, ont survolé sans cesse les jachères faune sauvage, où les Perdreaux se réfugiaient. Dès que des Perdreaux en sortaient, c'était le massacre. Nos oiseaux sont en état de stress permanent : les techniciens les ont retrouvés dans les bois, les jardins et jusque dans les cours de ferme ! ... La salle demanda alors des mesures concrètes pour lutter contre ce fléau.

"Nous sommes en train de constituer, avec les autres départements beaucerons et nos amis de Picardie et du Nord, un "front anti-

Busards", afin d'obtenir la possibilité de régulation par des agents assermentés".

Les chasseurs attendaient des mesures plus musclées. Ils ont menacé de rejoindre dans le clan des hors-la-loi, les chasseurs de Tourterelles du Médoc.

Face à cette grossière mais efficace propagande et suite à nos interventions, le Ministre de l'Environnement a répondu au FIR en ces termes : "Je vous assure par conséquent de ma grande fermeté face aux demandes qui peuvent être faites. Je n'envisage évidemment pas des destructions de Busards, ni de toute autre espèce de Rapaces."

La conclusion dans l'immédiat est donc "1-0 la balle au Centre" : 1 pour le Ministère, 0 pour les chasseurs et les élus et la balle au Centre où le préfet de cette région, nous l'espérons, saura se montrer ferme face à la pression qui risque de perdurer jusqu'à l'été. Il serait dommage qu'une action de bien public soutenu par le Ministère soit compromise à cause d'une frange de chasseurs extrémistes dont les protecteurs locaux redoutent chaque jour qu'ils ne mettent en pratique leurs menaces.

Yvan Tariel.

LA PROTECTION DES BUSARDS

A propos du comportement des fédérations de chasseurs.

L'organisation dont elles font preuve, les moyens dont elles disposent, le rôle économique non négligeable qu'elles jouent, le statut d'association de protection de la nature agréée dont certaines bénéficient, fait qu'elles se devraient de véhiculer une autre image que celle d'incitateur à troubler l'ordre public. Or, actuellement dans les campagnes et les petites villes, c'est une véritable psychose anti-Rapaces qui est instaurée quels que soient les milieux socio-professionnels.

En fait, les fédérations de chasseurs, sans tenir compte des avis plus mesurés de leurs techniciens, se sont livrées à une vraie campagne de désinformation à l'encontre des prédateurs et plus particulièrement des rapaces. Il leur fallait justifier leur impuissance à gérer le problème perdrix et à calmer leurs adhérents dont le nombre diminue chaque année. Dans ce type de comportement, les rapaces, jadis pourchassés, empoisonnés, piégés, abattus, voire cloués sur les portes des granges et qui commençait à revivre, suite à la protection légale dont ils jouissent, relayée par les opérations de surveillance et de protection des associations,

vont retourner à leur sort d'éternels boucs émissaires, victimes de l'ignorance et de la crédulité.

A propos des arguments contenus dans la pétition.

L'état des populations des Perdrix grises : La Perdrix grise ne fait que régresser en France depuis 1975, malgré les efforts de gestion. Cette espèce évolue dans des milieux agricoles bouleversés, résultat de la politique agricole développée dans les années 1960 avec intensification des méthodes de culture et recours à des techniques dommageables pour l'ensemble des espèces sauvages. L'Outarde canapetière a d'ailleurs complètement disparu et la Perdrix grise risque fort de suivre le même chemin.

Les opérations de remembrement, les arrachages de bosquets, l'utilisation des pesticides agricoles, l'irrigation, la disparition de la polyculture et des prairies ont conduit à la création de milieux "hyper artificialisés" dans lesquels les espèces sauvages réussissent difficilement à assurer leur reproduction. Quand, de surcroît, des aléas climatiques apparaissent, cela peut devenir catastrophique certaines années. C'est le cas en 1994 où, sur l'ensemble du territoire natio-

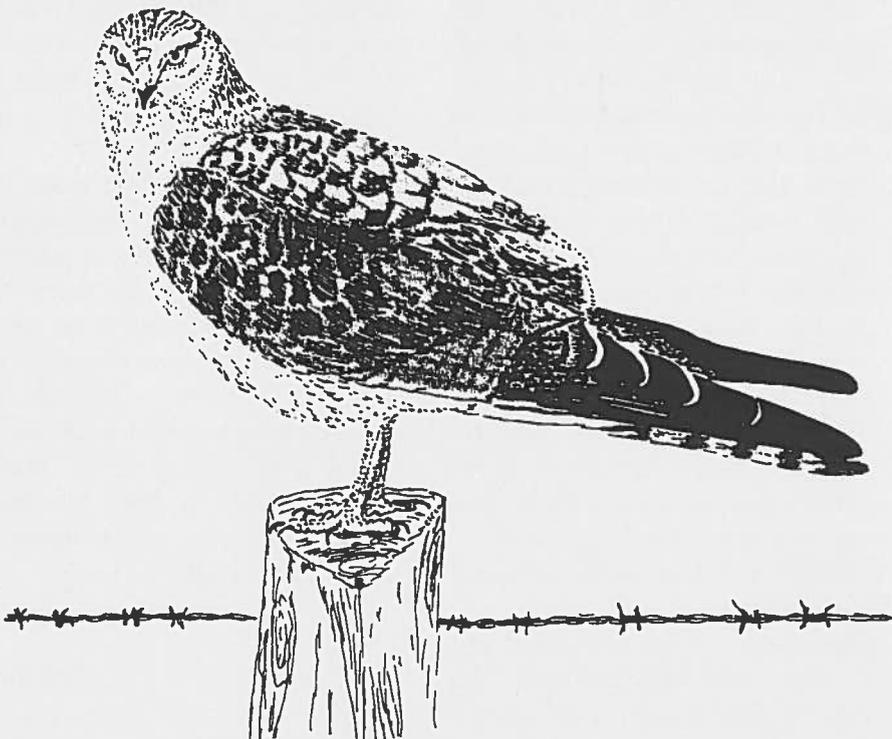
nal, les Perdrix grises et rouges se sont mal reproduites en présence ou non de Busards. Il ne s'agit donc pas de problème local ou même régional et encore moins d'une prédation de la part des Busards.

L'état des populations de Busards :

Dans le Loiret, La population de Busards Saint-Martin a semblé augmenter en 1994. En Eure-et-Loire les effectifs sont stables depuis plusieurs années mais des stationnements de Busards Saints-Martin sur les jachères pendant leur migration ont été observés cette année. En Loir-et-Cher les populations de Busards Saint-Martin ont effectivement augmenté en Petite Beauce mais uniquement ces deux dernières années. Nous sommes les seuls à connaître de façon précise l'état des populations nicheuses de Busards cendrés et Saint-Martin dans les plaines céréalières de la région Centre. Certains secteurs sont suivis depuis près de quinze ans. Cela est le fruit de travail de bénévoles qui consacrent tout leur temps disponible à ce suivi.

En 1993, la pullulation des micromammifères a permis à tous les Rapaces de réussir une reproduction exceptionnelle. Le Busard Saint-Martin, le Hibou moyen-duc, le Faucon crécerelle ont été de ceux-là. Le Busard cendré, plus rare, en a également profité et le Hibou des marais, oiseau révélateur de cette richesse en rongeurs, a même niché à plusieurs endroits. Durant le printemps et l'été 1993, les Perdrix étaient extrêmement nombreuses (près de 40 couples aux 100 ha) dans moult secteurs de Beauce et de Petite-Beauce. Or, contre toute espérance, la population de jeunes Perdrix à l'automne 1993 ne battit pas tous les records de hausse. Les Busards qui avaient des rongeurs bien plus nombreux et plus faciles à capturer en 1993, ne peuvent, en aucun cas être incriminés de cette baisse d'effectifs.

Quant à l'année 1994, si au printemps les couples de Busards Saint-Martin, étaient nombreux, ils n'ont pas réussi correctement leur reproduction (pas de nid, nichée non menée à terme, nid détruit, nichée réduite à un ou deux jeunes...).



LA PROTECTION DES BUSARDS

La cohabitation Busard/Perdrix et la notion de prédation.

Ces deux espèces sont indigènes et font partie du patrimoine naturel de la région Centre et notamment des plaines cultivées. Elles doivent donc pouvoir cohabiter sans problème (à la sortie de la dernière guerre, les plaines regorgeaient de Perdrix et les Busards abondaient dans les prairies et zones humides).

Il n'est pas question de nier la prédation du Busard Saint-Martin sur les Perdrix, mais elle reste ponctuelle dans le temps et dans l'espace. Elle est négligeable par rapport aux effets pervers des techniques agricoles et sans comparaison avec des prélèvements des chasseurs. Les études sur ce sujet, tentées par les fédérations de chasseurs, sont louables. Elles ont recherché l'objectivité et le sérieux mais les difficultés de technique font que les résultats ne peuvent être retenus :

- Les Perdrix qui portaient un émetteur sont handicapées dans leurs déplacements et subissent un stress qui favorise la prédation ; l'étude est biaisée dès le début ;
 - l'échantillonnage est insuffisant pour être représentatif.
- Prélèvements effectués par les chasseurs sur les Perdrix.

Nous sommes les premiers à reconnaître que le travail réalisé depuis 10 ans par les GIC, les techniciens des fédérations est important. Sans cette organisation, il n'y aurait sans doute plus de Perdrix sauvages aujourd'hui. Mais il y a vingt-cinq ans, au cours de chasses en battue, il n'était pas rare de tuer sur une seule chasse 100 Perdrix le matin et 100 Perdrix le soir. Était-ce alors bien raisonnable ? Ne paie-t-on pas actuellement cette insouciance et nous dirons même cet irrespect.

Les aménagements effectués par les fédérations de chasseurs depuis quelques années. Il est trop prématuré d'en faire état actuellement. Nous estimons que le travail effectué est bon et nous aurions aimé nous y voir associés, mais nous n'avons pas les moyens des fédérations de chasseurs. Il faut donner



le temps au temps: une haie, une bande boisée, avant d'assurer abri et nourriture au gibier, doivent être bien installées. Or, les arbres, après plantation, sont souvent délaissés, livrés à eux-mêmes ou non respectés par les agriculteurs. Leur efficacité reste actuellement de faible importance est annihilée par des arrachages encore trop nombreux et illogiques de vieux bosquets et fourrés par des exploitants agricoles.

Le nombre et la compétence des signataires.

Il est facile pour une fédération de chasseurs, compte tenu de ses structures de mobiliser. Si le chiffre de 12 300 signatures en Loir et Cher est exact, alors, à l'évidence, ce sont des signatures obtenues par solidarité car sur de nombreux territoires de ce département, le Busard est inexistant ou rare, soit de l'incompétence des chasseurs en matière d'identification des rapaces. En région Centre, on peut rencontrer le Busard cendré, le Busard Saint-Martin, le Busard des roseaux, le Faucon crécerelle, le Faucon hobereau, le Faucon émerillon, le Faucon pèlerin, la Buse variable, la Bondrée apivore, l'Épervier, l'Autour des palombes, le Balbuzard pêcheur, l'Aigle botté, le Milan royal. Ces oiseaux sont soit de passage, soit des nicheurs et ont chacun leurs spécificités tant au niveau des milieux qu'ils fréquentent qu'au niveau de leur régime alimentaire. Des contacts entretenus avec des chasseurs, nous pouvons affirmer qu'ils font preuve d'une méconnaissance totale et chronique en méthode de détermination des espèces. Tous ces oiseaux sont globalisés sous le

terme "becs crochus". Vous pourriez d'ailleurs tenter l'expérience en prenant au hasard parmi les pétitionnaires quelques personnes pour les tester devant un échantillonnage d'oiseaux naturalisés. Vous seriez édifié du résultat.

D'ailleurs il est fort probable que les soi-disant Busards qui pullulaient après les moissons au bord de Blois, étaient en fait des Bondrées apivores. Plusieurs dizaines de ces oiseaux, exclusivement insectivores ont stationné dans les chaumes du 30 juillet au 25 Août 1994 avant leur descente migratoire vers les cols pyrénéens. Nous-mêmes, au premier abord, les avions confondus avec de jeunes Busards Saint-Martin.

Le marchandage concernant la régulation sauvage possible.

Nous pouvons fournir une liste de Busards, Faucons crécerelles, Eperviers abattus par les chasseurs. Les centres de sauvegarde regorgent de survivants handicapés et condamnés à finir leur existence en volière.

Egalement, depuis quinze ans que nous arpentons les chemins, nous ne comptons plus les oeufs, Merles, Moineaux, Pies, Poussins... injectés ou imprégnés de pesticides agricoles (témik-diméthoate) qui ont été dispersés à titre d'appâts dans la nature. Parfois, nous rencontrons dans la nature des Busards convulsés, tétanisés sur place mais aussi d'autres Rapaces diurnes et nocturnes. Les gardes chasse de la faune sauvage ont d'ailleurs pu relever quelques infractions parmi les nombreuses restées impunies. Des jugements récents en attestent et ne sont sans doute pas étrangers à cette pétition.

LA PROTECTION DES BUSARDS

Egalement lors de nos interventions en culture pour déplacer les petits Busards et les soustraire à leur destruction par les moissonneuses, nous ne comptons plus les oeufs enlevés, jeunes arrachés ou massacrés sur les nids dans notre dos.

Pour résumer.

Les chasseurs, ou plutôt les mauvais chasseurs, n'ont jamais accepté la protection légale des Rapaces qu'ils détruisent à la pre-

mière occasion et peu se font prendre. Le Fond d'Intervention pour les Rapaces (FIR) et Nature Centre sont en mesure de vous présenter un dossier étoffé sur le sujet si vous le souhaitez.

Le statut des Busards et son évolution.

Les Busards comme tous les Rapaces sont non chassables depuis 1972. Depuis 1976,

ils sont entièrement protégés (destruction, transport, naturalisation, commerce interdit).

Actuellement, ce statut est menacé. Par cette campagne de désinformation, les chasseurs mettent en cause le statut des Busards, alors que la situation au niveau national, européen et mondial est précaire.

François BOURDIN.

En réponse à la pétition que font circuler actuellement plusieurs fédérations de chasse réclamant la destruction des Busards, mais aussi parce que les busards ne sont pas les seuls rapaces menacés en France, le Fond d'Intervention

pour les Rapaces et la Ligue de Protection des Oiseaux ont lancé une pétition pour le maintien de la protection des Rapaces de France : Signez et faites signer cette pétition située en page 25 (sur demande des exemplaires peuvent vous être adressés), pour que vivent les Rapaces de France.

Pour que vivent les Rapaces de France.

PETITION

La France accueille 25 espèces de Rapaces diurnes nicheurs ou traversant son territoire au cours de leur migration entre l'Afrique et l'Europe.

Oiseaux prestigieux comme l'Aigle royal ou Balbuzard pêcheur, tous les Rapaces sont protégés en France depuis 1972 et en Europe. Pour la France, la protection s'est vue renforcée par la loi du 10/07/1976 sur la protection de la nature.

Pourtant, de trop nombreux Rapaces sont encore abattus et plusieurs espèces sont extrêmement menacées avec des effectifs en régression (Faucon crécerellette, Busard cendré, Vautour percnoptère, Aigle de Bonelli).

Malgré cette situation alarmante, certains chasseurs, ayant trouvé un "bouc émissaire" à la diminution d'oiseaux gibier comme la Perdrix, réclament la destruction des Rapaces par le tir et le piégeage. Nous demandons à Madame le Ministre de l'Environnement de ne pas céder aux pressions et d'assurer, par leur statut d'espèces protégées, un avenir durable à ces magnifiques représentants de l'avifaune française et européenne.

Nom, prénom	adresse	signature



A retourner à : Picardie Nature 14, place Vogel BP 835 80008 AMIENS Cedex 1

Adhésion à l'association Picardie Nature, et abonnement à la revue trimestrielle

Année 1995

Cochez les cases correspondant à vos choix

renouvellement nouvelle adhésion/abonnement

NOMPrénom

Prénoms des différents adhérents
(pour adhésion couple ou famille)

Adresse

Code postalVille

s'agit-il d'une nouvelle adresse oui non

Adhésion à Picardie Nature	montant à verser
moins de 16 ans25F	
normale60F	
de soutienplus de 60F	
couple90F	
famille90F + 10F par enfant	
Abonnement à la revue "Picardie Nature"	
4 n° par an50F	
réglement total ..	

Chèque bancaire CCP Espèces autre :.....

Réglement à l'ordre de Picardie Nature

Merci de retourner ce bulletin accompagné de votre règlement à :

Picardie Nature - BP 835 - 80008 Amiens Cédex 1

Souhaitez vous un reçu fiscal : oui non



Belle! La nostalgie à en pleurer

Oui belle La Nature pour celui qui prend le temps de la regarder
Ma jeunesse ne pouvait qu'admirer sa richesse de couleurs
Innombrables d'oiseaux
La diversité des insectes
Et surtout la beauté des paysages qui la composait
La nostalgie au fond de moi n'ose en parler
Notre paradis se meurt avec les années
Les bocages, haies et vergers ne peuvent plus parler
J'ai mal, si mal dans mon âme
L'envie d'en pleurer
En pensant à nos champs de blé, de coquelicots et nos bleuets
Au mépris des hommes qui ont tout saccagé
Et pourtant de nos aïeux
Elle était encore plus belle notre nature
Pour celui qui savait la regarder
Dans leur yeux l'émerveillement, la splendeur pouvaient s'exprimer
Mais elle est dénaturée par les yeux de celui qui a vu le passé
Le mal que l'on sait
La vie a un cycle comme la nature a le sien
Notre paradis est à nos pieds
L'homme détruit tout ce qu'il aime
C'est toujours après " bonjour les regrets "
Où va t-il s'arrêter de la défigurer...

Vivre en harmonie avec notre mère nature "devoir de la respecter,
de l'embellir et de la préserver" "Préservons notre trésor"

... La vie La nature...

Claude CLERCQ, 28 mai 1995

C'est avec beaucoup d'émotion que nous venons d'apprendre le décès de Jacques Vast, mycologue averti, adhérent à l'association depuis de nombreuses années et administrateur de la Société Linnéenne Nord Picardie. Nous nous souviendrons de sa bonhomie et sa sympathie qu'il répandait sans compter durant les sorties nature.

LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION

Busards cendrés miraculés

Ce mercredi 19 juillet 1995 sur la commune de Candas, l'été est visiblement bien installé. La chaleur est accablante et déjà des martinets migrent vers des contrées plus méridionales. Dans les blés presque mûrs, quelques cailles égrenent leur chant monotone. L'orge, quant à lui a déjà été récolté puisque la plupart des champs de cette céréale ont été moissonnés.

C'est bien là le problème. Je suis sur mon "secteur busard" et "bats ma coulpe" de n'être pas venu plus tôt sur ce site où le rare busard cendré s'est reproduit l'an dernier. Après une heure d'attente, j'observe un couple de ce rapace survolant un champ d'orge dont la moitié seulement est fauchée. Mais le désarroi m'envahit quand je m'aperçois qu'il survole en alarmant la zone déjà moissonnée. Une demi-heure d'attente supplémentaire confirme ce que je craignais. Ces busards cendrés semblent chercher leur nid dans ce qu'il reste du champ. De plus, en 90 minutes il n'y eut aucun apport de nourriture alors que nous sommes à une période où les jeunes quémangent davantage. La nichée a donc probablement été détruite, mais je veux en avoir le cœur net.

Je décide de chercher le nid en parcourant la partie du champ "hachée" par la moissonneuse. Après une heure de quête méthodique dans cette parcelle immense est découvert ce qui devait être le nid: une zone d'environ un mètre de circonférence avec de nombreuses fientes et où la terre est visible. Deux mètres devant, un amas de duvet, je fais quelques pas pour m'en approcher quand un oiseau que je n'avais pas remarqué décolle lourdement et se repose un dizaine de mètres plus loin... Un jeune busard cendré! J'avance encore vers le duvet qui n'est autre qu'un second jeune busard, moins âgé, puis un troisième à côté, vivants! Tous les trois vivants! Un examen attentif me permet de constater qu'aucun n'est blessé et qu'il n'y a pas d'autres jeunes à proximité. Comment se fait-il qu'ils

aient échappé à "la moulinette"? Cela restera un mystère. Le plus âgé des busards a déjà ses rémiges rousses et volète devant moi. Les deux autres ont deux semaines environ et les adultes alarment, tout proches. Ces jeunes étant assez bien camouflés et le danger étant passé, je les laisse donc là. Repartant avec ma voiture, je croise un tracteur avec sa presse qui se dirige dans le champ où sont les jeunes busards. Après un demi-tour en catastrophe, je me précipite avec un carton, décidé cette fois à emmener les jeunes busards. Après avoir échappé à la moissonneuse, ils devaient maintenant affronter la presse et deux miracles de suite me semblaient improbables. Les deux plus jeunes poussins furent donc emportés chez Monsieur et Madame Peguet où ils ont retrouvé d'autres congénères.

Quant à l'autre déjà presque volant, je ne pus l'attraper. L'agriculteur, fort sympathique et émerveillé, fut mis au courant de ce que son champ avait produit cette année. Le jeune volant ne craignait plus rien et serait maintenant sous l'oeil bienveillant de ce laboureur. De plus, les parents auront ainsi encore un jeune à nourrir et pourront entamer leur migration après avoir vu le fruit de leurs efforts: un jeune à l'envol. En

effet, cela est toujours délicat de "kidnapper" une nichée entière sous les yeux des adultes.

Voilà terminée cette histoire du busard qui finit bien.

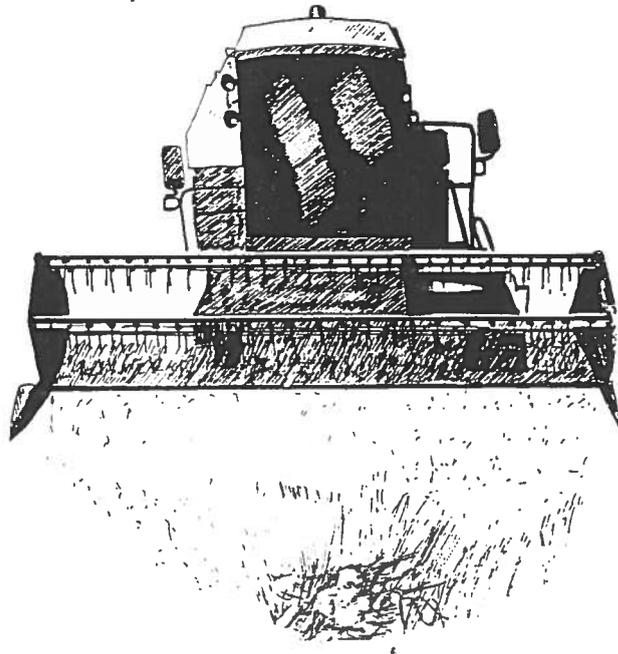
Mais cet article ne doit pas être interprété comme une simple anecdote au suspens insoutenable:

Ainsi, on pense souvent qu'un champ moissonné est synonyme de nichée détruite pour les busards qui l'occupaient et on ne se donne pas la peine de vérifier. Certes, ce qui est arrivé là demeure rare... de plus, si l'autre moitié du champ avait été elle aussi fauchée, je n'aurais pas entamé cette recherche du nid. J'espérais en réalité ne rien trouver, ce qui m'aurait laissé penser que le nid était peut-être alors dans la zone non encore moissonnée.

Ceci est une leçon pour nous tous. On ne doit quitter son secteur de busard que lorsqu'on est certain de ce qui s'est passé... en faisant en sorte que tout s'y passe bien, évidemment.

Merci à cet agriculteur anonyme pour son intérêt pour les busards et à Monsieur et Madame Péguet pour leur dévouement... et longue vie à ces trois miraculés dont les deux emportés seront relâchés quelques semaines après.

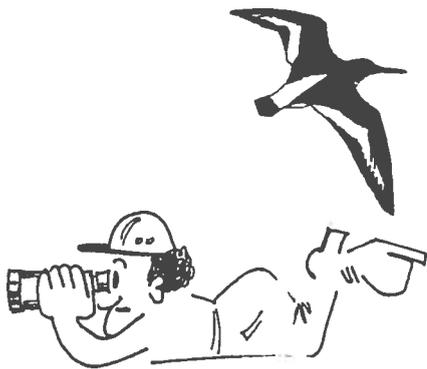
Vincent BAWEDIN



LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION

Les sorties d'été avec Picardie Nature : ambiance

Pour la troisième année consécutive, notre association a organisé des sorties naturalistes sur le littoral de Juillet à début Septembre. Au total, un peu plus de 20 journées étaient prévues afin de permettre aux vacanciers de découvrir des sites aussi prestigieux que fragiles tels le Hâble d'Ault et la Réserve Naturelle de la Baie de Somme.



A la fin de la saison, l'exposition sur les Phoques était de nouveau installée à Saint-Valery-sur-Somme. Certains jours, il a été possible d'observer quelques individus pêchant dans le chenal à marée montante.

Ces sorties ont attiré presque autant de monde cette année qu'auparavant, c'est un public fidèle et enthousiasmé qui a découvert avec intérêt divers milieux naturels caractéristiques de notre côte picarde.

Certes, des "habités locaux" nous ont rendu visite, mais aussi des Normands, des Méridionaux, des Belges et tant d'autres.

Ainsi, outre la richesse floristique et faunistique de notre littoral, c'est l'identité forte d'une région qu'ont apprécié de nombreuses personnes.

Le Hâble et les falaises d'Ault

Dos à la mer au milieu du 18^e siècle, le Hâble d'Ault présente 250 ha de marais dont 1/4 est en réserve.

Cette zone d'étangs et de galets, avec sa flore typique, reste un site original et unique.

Pavot cornu, Choux marin et Gazon d'Olympe sont les plantes les plus caractéristiques de ce biotope.

Le Crapaud calamite (ou Crapaud des joncs) avec sa ligne dorsale jaune en est un occupant abondant... et docile comme beaucoup auront pu le voir.

Les oiseaux observés furent surtout des Laridés (Goélands et Mouettes) dont la rare Mouette mélanocéphale et des Limicoles (Gravelots, Avocettes, Bécassines). Sur les plans d'eau, Foulques et Cygnes tuberculés étaient les plus nombreux. Chacun se souviendra du Tadorne de belon, ce gros canard barriolé, qui niche dans les terriers de lapins.

La fragilité du site a été très bien ressentie à cause de sa fréquentation tous azimuts et du dépôt anarchique d'ordures contre la digue de galets... pour la consolider disent les polluants afin de se donner bonne conscience.

Après le Hâble, une visite des falaises à Ault terminait la sortie. Avec 80 mètres de haut, ces falaises crayeuses, qui sont le début des falaises du pays de Cause, abritent le Fulmar que chacun aura pu contempler et différencier des Goélands argentés avec qui il partage les parois.

Phragmitaies, étangs, plage de galets avec en arrière plan les falaises que les flots cognent sans cesse... tel est notre littoral sud. La différence avec le nord est tranchante.

La réserve naturelle de la Baie de Somme

C'est toujours à marée haute que nous nous y sommes engagés, quand la lisse de mer inonde le shorre*, recouvrant Lilas de mer et Obionne. Ceci impliquait que nous longions la digue pour ne pas nous aventurer au cœur de cette baie dangereuse pour qui ne la connaît pas. L'estuaire rempli obligeait les oiseaux à regagner leurs reposoirs sur les îlots du parc ornithologique :

Bécasseaux variables et Cocorlis, Courlis cendrés et Corlieux, Avocettes élégantes, Huîtres pies, Chevaliers gambettes... des myriades de Limicoles ont pu être contemplées à partir des observatoires judicieusement placés sur la digue séparant le parc de l'estran*.

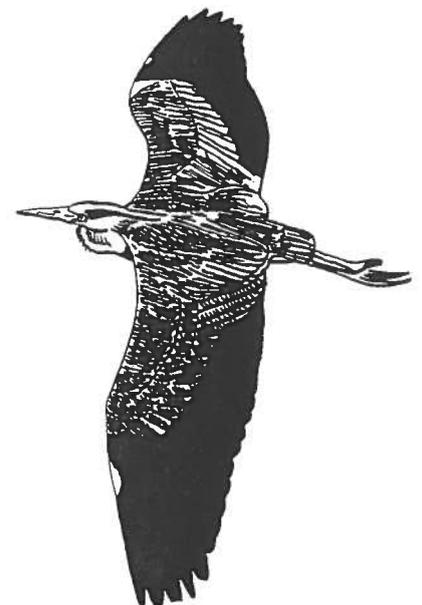
Plus au Nord, nous pouvions voir un milieu fragile en pleine évolution à cause de la progression de la dune vers la mer : le Banc de l'Ilette, toujours plus vaste, et l'Anse Bidard encerclaient une zone où Phragmites et Massettes se développent, donnant naissance à un petit marais où l'eau salée n'accèdera certainement plus.

Sur le chemin du retour, en passant par l'écluse de la Maye, nous pouvions souvent voir les Ardéidés au grand complet : Aigrettes garzettes, Hérons centrés et gardeboeufs, parfois accompagnés de cigognes blanches.

C'est cette réserve qui aura laissé les meilleurs souvenirs aux visiteurs.

A marée haute, la baie inondée troublait la ligne d'horizon, ciel et mer se mélangeant en des bleus divers.

Ces vastes espaces d'une baie sauvage et encore préservée, dont on comprend peu à peu l'intérêt du patrimoine naturel, émerveilla les jeunes et les moins jeunes. Ceux-ci ne cachèrent pas leur impatience de déguster prochainement la Salicorne, le Mouton des prés salés,



LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION

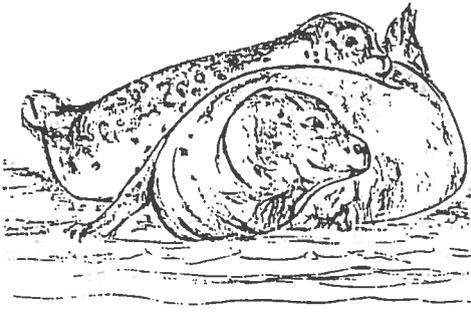
les Coques et les Poissons de cet estuaire (Turbot, Soles, Maquereaux plus au large) productif car "en bonne santé" comme l'indique d'ailleurs la présence d'une colonie de Phoques veaux-marins.

* Le Shorre : portion du littoral la plus haute recouverte par les plus fortes marées.

* L'Estran : portion du littoral située entre la plus haute et la plus basse marée.

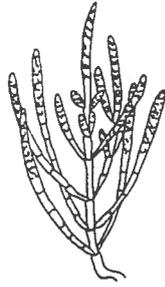
Les Phoques à Saint-Valéry-sur-Somme

Des Phoques en Baie de Somme ? Cela en aura surpris plus d'un. Et pourtant, au début du 19^e siècle, c'est plus d'une centaine d'individus qui vivaient dans l'estuaire.

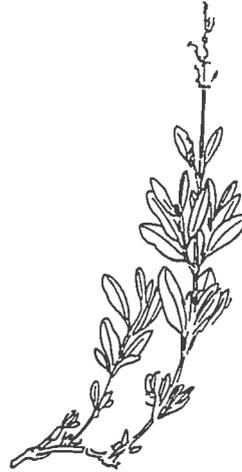


En une demi-heure, la visite de l'exposition permettait de retracer l'histoire de la colonie de Phoques veaux-marins en Baie de Somme, de présenter l'association Picardie Nature et son rôle prépondérant dans la protection des Phoques ainsi que d'insister sur l'intérêt de la Réserve Naturelle.

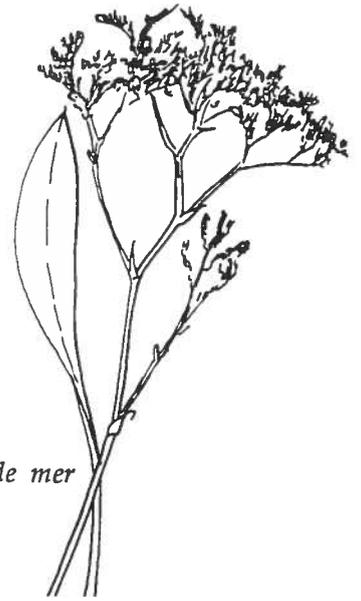
Ensuite, nous avons tenté, comme prévu, d'observer les Phoques veaux-marins remontant dans le chenal de la Somme avec la marée. En effet, c'est couramment que quelques individus sont repérés à marée haute pêchant dans le port de Saint-Valéry.



Salicornie



Obione



Lilas de mer

Nous attendions pour cela sur le quai face à l'exposition, ou parfois, nous nous rendions au Hourdel à l'embouchure du chenal.

Certes, ces sorties étaient aléatoires car nous ne pouvions certifier l'observation assurée des Phoques.

Les moins chanceux n'en auront pas vu ; beaucoup auront observé un Phoque dans le chenal ; quant aux plus veinards, ils auront vu, en plus des Phoques, d'autres mammifères marins au large du Hourdel... Il s'agissait probablement de Dauphins, de Globicéphales ou, qui sait, de Marsouins ?

Mais, ce qui importe, c'est que l'action de notre association pour la sauvegarde de cette colonie soit connue et reconnue. Le rôle des "interventions informatives" de l'équipe de surveillance des Phoques est primordial. En effet, nous savons quelle serait la cause des dérangements occasionnant la mise à l'eau des Phoques à marée basse : les jeunes (il y a eu 2 naissances cette année) ne parviendraient pas à avoir le nombre de tétées nécessaires à leur maturation et périraient sur la plage.

Il importe aussi que soit connue la présence de cette colonie, véritable richesse de notre patrimoine naturel régional et qui représente de surcroît 60 % de l'effectif national du Phoque veau-marin. Le veau-marin fait partie intégrante de l'identité de la Baie de Somme... Pensons-y !

Je terminerai par un grand merci aux

260 personnes avec qui furent partagés ces moments forts, merci pour la compréhension de celles qui auraient pu être frustrées de ne pas avoir vu de Phoques. Et puis, allez savoir... ce sera peut-être pour l'année prochaine ?

Vincent BAWEDIN

Cette année, le soleil était de la fête. Beaucoup de monde sur la côte Picarde et à Saint-Valéry.

L'exposition sur la Baie de Somme et le phoque veau-marin que présente comme chaque année Picardie Nature a attiré presque 8000 personnes.

Un record dont nous nous réjouissons. Des curieux, certes, mais aussi beaucoup de gens très intéressés, non seulement par les panneaux présentés mais par les explications données. Un contact donc très positif pour la sensibilisation de la protection de la colonie.

Si l'année dernière nous avons eu la visite d'un grand écrivain Claude Roy, cette année c'est un grand peintre parisien, Christo Guérido qui nous a fait l'honneur de signer notre livre d'or.

Josette Dolphin

LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION

Surveillance estivale des Phoques de la Baie de Somme

6 Septembre 1995, la 6e édition de la surveillance estivale des Phoques de la Baie de Somme vient juste de s'achever. Essayons d'en dégager les faits marquants.

La présence de 2 femelles en gestation est confirmée lors de la venue de John de BOER, notre collègue néerlandais, les 8, 9 et 10 Juin. Pour John, les naissances sont à prévoir pour le mois de Juillet.

Le but de la surveillance 1995 est triple :

- assurer un suivi quotidien des femelles en gestation, puis des mères et des petits ;
- éviter les dérangements pendant ces semaines de grande vulnérabilité (risques de voir les femelles gestantes désertier l'estuaire, risques de séparation mères-petits à cause des dérangements humains ;
- informer les touristes et les usagers de la Baie des conséquences des dérangements estivaux et être prêts à récupérer des Phoques affaiblis dans les plus brefs délais.

16 personnes, étudiantes pour la plupart, participent à l'opération, 6 ont déjà participé aux campagnes précédentes, 7 viennent de notre région.

Le financement est assuré par le Conseil Régional de Picardie, le Conseil Général de la Somme, la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) et

l'Université de Picardie.

La formation aux techniques d'identification des Phoques : John de BOER. Financement : Association Université-Entreprises pour la Formation en Picardie (AUEFP). Ceci nous a permis de suivre régulièrement les deux femelles en gestation jusqu'aux naissances.

Le 21 Juillet, Romain LEGRAND constate que le phoque MANUE (déjà mère en 1994) a donné naissance à un bébé Phoque. Une semaine plus tard, un deuxième bébé Phoque est observé par Aurélie TROTTO et moi-même.

Chaque jour, mères et petits sont repérés, protégés. L'allaitement se passe bien et les petits prennent du poids. Le sevrage du 1er Phoque se passe entre les 22 et 26 Août et le 2e entre les 25 et 30 Août.

Les quelques jours qui nous restent nous permettent d'observer le comportement des 2 jeunes Phoques émancipés et de tenter de reconnaître avec plus de précision les différents individus de la colonie.

L'effectif estival de la colonie picarde est de 28 Phoques (26 veaux-marins et 2 Phoques gris).

Le soleil a permis de mener cette surveillance dans de bonnes conditions, mais a attiré beaucoup de monde. Les surveillants ont effectué 160 interventions de prévention (56 en 1994).

60 dérangements ont été répertoriés, ce qui, compte-tenu de l'affluence dans la Baie, va dans le sens d'une meilleure efficacité constatée d'année en année (52 dérangements en 1994). Un carton rouge à cette famille, en vacances à Brighton, qui a provoqué volontairement des dérangements à 4 reprises.

Les naissances ont été tenues secrètes jusqu'au 16 Août pour préserver la tranquillité des mères et des petits. Les médias se sont ensuite fait l'écho de la réussite de l'opération : TF1, France Inter, RTL, Radio France Picardie, le Courrier Picard, Le Figaro, l'Agence France Presse, la revue Pays du Nord, Les Dernières Nouvelles d'Alsace, le Journal d'Abbeville, l'Eclaireur du Vimeu...

Les stages de formation, l'expérience accumulée, une météo clémente ont contribué à ce que cette 6e édition se passe bien.

John de BOER envisageait la présence possible d'une 3e femelle en gestation, ce qui n'a pu être confirmé les semaines suivantes. Cette 3e femelle a-t-elle préféré la Baie d'Authie ? Au début du mois de Juillet, 2 Phoques y ont été observés dont Rémi (né en Baie de Somme en 1993, soigné aux Pays-Bas et relâché dans l'estuaire picard en 1994) et un Phoque femelle probablement en gestation. Les quelques observations menées et les informations recueillies n'ont pu confirmer cette hypothèse. Patrick TRIPLET, Directeur de la Réserve Naturelle et M. DUFOSSÉ, garde, ont participé à une réunion avec les surveillants et ont été informés du déroulement de la surveillance.

Remerciements à tous les acteurs de l'opération, en particulier les surveillants et notamment à Romain LEGRAND, Laurence TELLIER et Eliane JOSUAN pour avoir consacré une grande partie de leurs week-ends à nous aider.

Alain WILLIAM



L'Hirondelle rustique ou hirondelle de cheminée

(*Hirundo rustica*)

Un beau jour d'Avril les Hirondelles nous reviennent, les plus précoces "débarquent" en Picardie au mois de mars.

Les mâles arrivent généralement les premiers, Les oiseaux occupent le nid de l'année précédente ou ils en construisent un nouveau.

Le mâle et la femelle participent à la construction de la coupe constituée de boulettes de boue et de salive mélangées à des fétus de paille, des crins, des radicelles, l'intérieur est garni de nombreuses plumes.

La coupelle est fixée soit contre une poutre dans une grange ou une écurie soit à l'extérieur sous un avant-toit ou une corniche. Le nid de l'Hirondelle de cheminée est plus ouvert que celui de l'Hirondelle de fenêtre, et toujours placé très proche du plafond.

Chez les Hirondelles de cheminée, les adultes arborent un plumage bleu-noir brillant sur le dessus, un front et une gorge brun-rouge, un large collier bleu-noir, un ventre blanc lavé de roussâtre. La queue très échancrée avec une rangée de tâches blanches, est pourvue de longs "filets". L'Hirondelle de cheminée ne se pose à terre que très rarement, par exemple pour recueillir la boue destinée à la construction du nid. Des perchoirs sont nécessaires à son repos: une grande partie de la journée se passe dans l'air. C'est aussi en volant qu'elle se baigne et se désaltère par une adroite manoeuvre à fleur d'eau.

Essentiellement insectivore, elle capture en vol des insectes de toutes sortes (mouches, taons, tipules etc...). La hauteur de son vol varie en fonction de celles des insectes ailés.

Si elle est sociable, l'Hirondelle de cheminée ne vit pas en colonie. Elle n'est pas non plus silencieuse. En effet près du nid ou en société sur les fils électriques elle débite, inlassable, ses gazouillements entre-coups de trilles dont la volubilité défie toute concurrence. Alarmée elle poussera des cris aigus et pourchassera l'intrus.

DESCRIPTION :

Plumage: Les jeunes sont plus ternes que les adultes. Les reflets métalliques du dessous sont estompés.

Longueur: 19 cm / Poids: 20 g

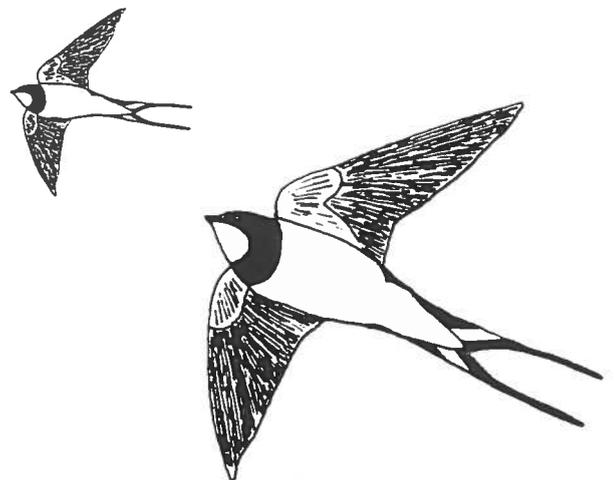
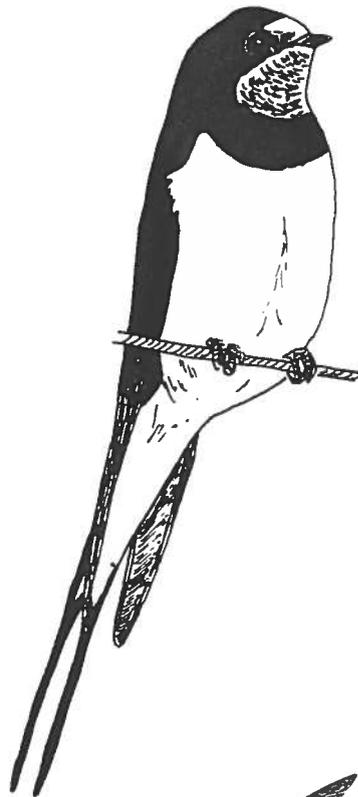
Nidification: mai à juillet avec deux à trois pontes annuelles

Longévité: 16 ans

Nombre d'oeufs: 4 à 5 oeufs / Nidicole

Fin avril, le femelle pond environ cinq oeufs qu'elle couvera seule, ne s'absentant que pour se nourrir.

Les jeunes Hirondelles nourries par les deux parents resteront au nid de 20 à 24 jours après quoi ils continueront à recevoir la becquée tantôt en vol, tantôt sur un perchoir, ils reviennent aussi coucher dans le nid près des parents. Un peu plus tard ils deviendront plus indépendants.



Fin août les Hirondelles commencent à se rassembler sur les fils électriques, c'est bientôt le moment de la migration, les quartiers d'hiver des Hirondelles européennes s'étendent sur une grande partie de l'Afrique tropicale et méridionale. Leur voyages s'effectue par petites étapes, de quelques heures par jour (environ 200km):

mais le péril est grand, la mer, le désert leur sont souvent fatal mais le danger principal est la faim, les insecticides, les pesticides et la pollution qui font disparaître les insectes indispensables pour eux.

L'espèce risque donc de régresser malgré le respect et l'amitié que nous lui portons.

Ne sont-elles pas les messagères du printemps?

Josette DOLPHIN.

Bibliographie:

GEROUDET: *Les Passereaux.*

J F DEJONGHE: *Oiseaux entre ciel et terre*

Les Ormes du Santerre (Haute Picardie)

En 1993 la CEMAGREF lançait dans la revue Picardie Nature un appel de repérage des ormes adultes et sains de diamètre supérieur à 15 cm. Timidement, une reconnaissance a été entreprise dans le Santerre (Est de la Somme, altitude environ 100m). L'orme aime le plateau calcaire recouvert de limon, d'argile et par endroit de sable. Une bonne douzaine de bois ont été visités afin de dénicher ces arbres à problèmes. Seuls les connaisseurs savent que le fléau de la graphiose est en train de décimer lentement mais sûrement cette essence si recherchée autrefois en construction, charronnage, ébénisterie, etc... La réponse des propriétaires a été presque unanime; il n'y a plus d'ormes! Espèce en voie de disparition, peut-être mais le Santerre possède sa petite réserve de près de 800 ormes repérés à ce jour en une cinquantaine de points-ormes (ou stations) situés à environ 25 km autour de la Pusières-en-Santerre. Tous les bois n'ont pas été visités et la Picardie est grande. La proportion des arbres malades est en moyenne inférieur à 10%, allant de 0 à plus de 60% par endroits. Les scolytes, vecteurs du mycélium pathogène ne sont pas les seuls responsables; D'autres insectes, larves, cochenilles et quelques fois les produits chimiques sont capables de dénuder partiellement sinon totalement des petits arbustes dont certains ne s'en remettent pas. Les scolytes semblent donner le coup de grâce aux ormes ainsi affaiblis. Les ormes se rencontrent seuls ou en peuplements. Il existe même dans le canton de Rosières des ormaies avec pour hôtes des frênes et merisiers. Les clairières laissées par les ormes dépéris sont vite conquises par les frênes. Beaucoup d'ormes sont victimes de surdensité. Un bon éclaircissage n'en serait que bénéfique aux arbustes pour devenir le plus rapidement adultes et coriaces à dégoûter les scolytes.

Les différentes espèces

Sur les lieux explorés le plus courant se trouve être l'orme champêtre plutôt *Ulmus Minor* et ses variétés. L'orme lisse ou pédonculé *Ulmus laevis* est rare mais résistant pour en faire des sujets remarquables par leur taille allant jusqu'à 1m20 de diamètre. L'orme de montagne n'est pas trouvable en tant que répondant aux critères de l'*Ulmus Glabra*. Les ormes champêtres (*Ulmus Minor*) vivent en groupe avec des peuplements allant jusqu'à 100 unités. Il se trouve quelques solitaires, probablement des survivants, rescapés d'anciens peuplements. Dans les bois, ils ne sont pas très éloignés de la lisière. Ils excellent par les rideaux, coteaux, talus où ils forment parfois de magnifiques tribunes changeant de parure à chaque saison. De tels spectacles peuvent être vus dans les cantons de Rosières, Péronne, Villers Bretonneux où certains figurants dépassent les 35 cm de diamètre. hélas il est une espèce recherchée par les scolytes. Le plus joli des ormes champêtres se retrouve seul dans le parc d'un château du canton de Montdidier. Avec son diamètre de 88 cm il lance vers le ciel de grosses branches qui retombent aux extrémités à la façon d'un saule pleureur. Là encore j'ai appris qu'il était le dernier des survivants. Un autre sujet de même aspect mais plus modeste avec un diamètre de 67 cm dans le canton de Rosières. Dans les cantons de Chaulnes et de Rosières on peut voir de magnifiques colonnaires de 57, 55, 52, 45, 40 cm secondés de nombreux 30 cm. Un autre de 41 cm se retrouve seul dans le canton de Nesles. Il ne faudrait pas oublier un alignement de cinq ormes champêtres formant une

splendide tribune dans le canton de Péronne. Intacts de maladie, ils devaient être abattus; Après supplication, ils sont toujours là, libérés du lierre qui leur donnait un aspect sinistre. Ils servaient jadis d'ombrage aux bovins. La motorisation, ainsi que le gigantisme du machinisme (voir le service des voiries) ont provoqué le rasage des haies

Quant à l'orme lisse (*Ulmus laevis*), il est plutôt solitaire et même rare. Il semble résister assez bien à la graphiose mais d'autres insectes, larves, cochenilles s'attaquent sévèrement à son feuillage. Heureusement au printemps suivant, il est toujours aussi garni. Sa place privilégiée dans les bois est la lisière. On le trouve également en bordure de chemin. Un seul cas rencontré où il est seul en plein coeur de bois en association avec des châtaigniers et frênes où il est de loin le maître. Il a dû plaire au bûcheron qui l'a épargné malgré son diamètre de 72 cm. Il servira d'ensemencier. Ils y a des ormes lisses remarquables. Celui du canton de Rosières fait 1m20 de diamètre; L'autoroute A29 passera tout près. Mais son tronc semble atteint de pourridié. Dans le canton de Corbie, on peut admirer un joli bosquet d'ormes lisses. De grosses branches maîtresses partent près du sol en éventail faisant ensemble 1m20 de diamètre et lui donnant un aspect de corbeille avec ses branches retombantes. Dans le canton de Rosières, cette fois-ci dans un bois, trois beaux sujets de 88, 57 et 52 cm lancent un défi aux scolytes. Toujours en lisière dans le canton de Montdidier, un solitaire de 35 cm. Dans le canton de Chaulnes, il y a beaucoup de champêtres. On peut rencontrer un orme comme une pépite dans une montagne de terre. Beaucoup d'ormes non identifiés sont classés parmi les hybrides. Si le Santerre a encore ses ormes, il manque de botanistes chevronnés pour les identifier. C'est un vrai casse-tête de par la diversité des feuilles, écorces, port, époque de floraison surtout pour un amateur, mais quelle joie en retour!...

Voilà en bloc un aperçu de la situation des ormes dans le Santerre Picard. Un spécialiste forestier aurait peut-être une version plus scientifique. L'essentiel est de trouver un orme peu importe son espèce. Puisse cet article vous inciter à repérer les ormes sains afin que le CEMAGREF poursuive son travail de sélection de souches résistantes à la graphiose et pour que le paysage rural picard s'enrichisse à nouveau de cette essence.

Les bois étant propriétés privées, il serait bon d'en avoir au préalable un droit de visite.

Un remerciement à PICARDIE NATURE, au CEMAGREF, au CRPF et aux propriétaires intéressés pour leurs encouragements.

PIERRE SIDOR.

35, rue Defruit Raoul 80131 HARBONNIERES - TEL: 22 85 37 07

NDLR: Pierre SIDOR a participé activement à la campagne de repérage des ormes sains en Picardie lancée il y a deux ans par la Direction Régionale de l'Agriculture et de la forêt en signalant la présence d'ormes superbes épargnés par la graphiose. Une récolte des graines de ces arbres a même été effectuée par le service de la forêt et du bois.

Jean-Pierre TANE

Service régional de la forêt et du bois 13, rue Cardon 80000 AMIENS



Pour que vivent les Rapaces de France.

P E T I T I O N

La France accueille 25 espèces de Rapaces diurnes nicheurs ou traversant son territoire au cours de leur migration entre l'Afrique et l'Europe.

Oiseaux prestigieux comme l'Aigle royal ou Balbuzard pêcheur, tous les Rapaces sont protégés en France depuis 1972 et en Europe. Pour la France, la protection s'est vue renforcée par la loi du 10/07/1976 sur la protection de la nature.

Pourtant, de trop nombreux Rapaces sont encore abattus et plusieurs espèces sont extrêmement menacées avec des effectifs en régression (Faucon crécerellette, Busard cendré, Vautour percnoptère, Aigle de Bonelli).

Malgré cette situation alarmante, certains chasseurs, ayant trouvé un "bouc émissaire" à la diminution d'oiseaux gibier comme la Perdrix, réclament la destruction des Rapaces par le tir et le piégeage.

Nous demandons à Madame le Ministre de l'Environnement de ne pas céder aux pressions et d'assurer, par leur statut d'espèces protégées, un avenir durable à ces magnifiques représentants de l'avifaune française et européenne.

Nom, prénom	adresse	signature

A retourner à : Picardie Nature 14, place Vogel BP 835 80008 AMIENS Cedex 1



SIGHTS OF NATURE

DE PUTTER

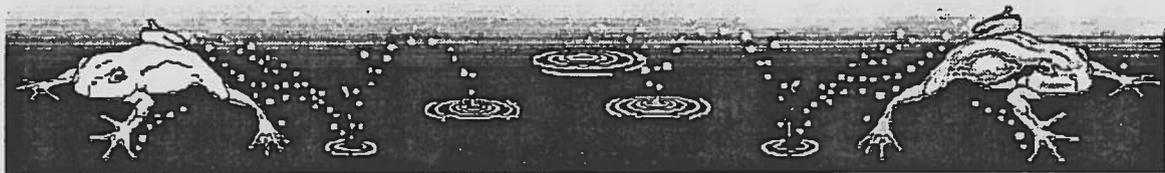
Nouvelle adresse !!!

Pieter de Conincklaan 108
8200 Brugge - Sint Andries
 Tél.: 050/31.50.01 - Fax : 050/31.68.47

Amoureux de la nature, vous y trouverez :

- Jumelles
- Microscopes
- Livres nature
- C.D. nature
- Télescopes
- Nichoirs
- Loupes
- Longues-vues
- Trépieds
- Boussoles
- Microscopes stéréoscopiques
- Vêtements de plein air
- Bottes
- Articles cadeaux

Visitez notre salle d'exposition. Vous y trouverez toute une gamme de matériel optique, aux prix les plus avantageux.
 Comparez et testez jumelles et longues-vues dans un cadre naturel : pointez-les sur les oiseaux du jardin.



SIGHTS OF NATURE

De Putter
 Pieter de Conincklaan 108
 8200 Brugge (Sint Andries)
 Tel. 050/31 50 01
 Fax 050/31 68 47
*Gesloten op maandag
 fermé le lundi*
 09.30 - 12.00
 14.00 - 18.30

Station Gare

Komt u per trein: Vous arrivez par le train:

neem lijnbus nr.: 9 prenez l'autobus nr.: 9
 richting Hertsvelde direction Hertsvelde
 afstap Canadabrug. arrêt Canadabrug.